

VILLERS-SOUS-SAINT-LEU

N° 82

JANVIER 2026



Meilleurs Voeux 2026

BULLETIN MUNICIPAL



CONTACTEZ-NOUS !

7 Impasse des Aigles
60340, Villers-Sous-St Leu
03.44.58.14.64
contact@labelleoccasion.com

VIDANGE MOTEUR

DISTRIBUTION

PNEUMATIQUE

FREINAGE



Marbrerie & Pompes Funèbres
Entreprise familiale et indépendante
depuis 1901

MARBRERIE
Monuments - Caveaux
BOURSON ET FILS
Depuis 1901
03-44-57-18-33



MONUMENT FUNÉRAIRE
ENTRETIEN DE SÉPULTURE
GRAVURE
ARTICLES FUNÉRAIRES
ORGANISATION D'OBSÈQUES
CHAMBRES FUNÉRAIRES

www.bourson-marbrier-gouvieux.fr

SENLIS - ST LEU - NOGENT - CHANTILLY - GOUVIEUX



SOARES FILS

MACONNERIE GENERALE



SOARES FILS



SOARES.FILS.R@GMAIL.COM



WWW.SOARESFILS.COM



07 49 49 15 02



SOMMAIRE

- 2 - Le mot du Maire
- 3 - Informations pratiques
- 4-14 - Délibérations principales du Conseil Municipal
- 15 - Agenda
- 16-17 - Mise à l'honneur d'un Villersois
- 18-19 - Travaux
- 20 - Sécurité
- 21 - Environnement
- 22 - CCAS
- 22 - Scolaire
- 23 - ILEP
- 24-25 - Groupe scolaire
- 26-43 - La vie associative
- 44-45 - Retour sur le repas de nos aînés
- 46 - Fête du boudin
- 46 - Halloween
- 47 - Noël
- 48-49 - Etat Civil
- 50 - Tribune libre

Directeur de la publication
Guy LAFOREST

Conception graphique
Angélique ANDRÉ

Commission de la Communication
Angélique ANDRÉ
Michèle PAPILLON
Martine MARCHAND

Impression
Imprimerie BÉDU
30 rue des repas - GOUVIEUX
Tél. 03 44 57 08 08
imprimerie.bedu@wanadoo.fr



LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur, Cher(e)s Villersois(e)s,

Comme annoncé, 2025 a été une année riche en préparation de projets à Villers et notamment sur la M.S.P (Maison de Santé Multi professionnelle).

Les travaux de cette dernière ont démarré en décembre pour une durée d'environ neuf mois.

Nous espérons voir s'installer les professionnels de santé en septembre prochain car nous les savons très attendus par les villersois.

Dans le même temps, deux autres projets principaux devraient aboutir cette année :

- La réfection de la grille du château,
- L'extension du réseau de caméras.

Au niveau national, nous espérons tous que 2025 soit une année qui puisse régler nos maux franco-français, malheureusement, ce n'est pas le cas.

Nous attendons toujours un budget, pire, une suppression de la D.G.F (Dotation Globale de Fonctionnement) aux collectivités... dotation absolument nécessaire, faute de quoi les mairies seraient en difficulté... est annoncée et viendrait s'ajouter à la morosité ambiante.

Nous allons tout de même rester positifs et le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter, malgré tout ça, une bonne et heureuse année 2026.
Qu'elle vous apporte joie, bonheur, prospérité et santé.

Guy LAFORST
Maire de Villers sous St Leu



INFORMATIONS PRATIQUES

A
C
T
U
A
L
I
T
É
S

M
U
N
I
C
I
P
A
L
E
S



Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi
9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17h30

Tous les premiers samedis du mois
9 h 00 à 12 h 00

Téléphone : 03.44.56.31.25

Courriel : dgs@villerssoussaintleu.fr

Site internet : www.villerssoussaintleu.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/mairievillerssoussaintleu>

Panneaux lumineux : CentoAccess (application mobile)

Panneau pocket : <https://app.panneapocket.com/>

Instagram : [mairievillerssoussaintleu](https://www.instagram.com/mairievillerssoussaintleu)



Numéros d'urgence utiles

Samu : 15

Police secours : 17

Sapeurs-pompiers : 18

Appel d'urgence européen unique : 112

Urgence personnes sourdes ou malentendantes : 114

Urgence sociale (Samu social) : 115

Enfants disparus : 116000

Enfance en danger : 119

Alerte attentat ou enlèvement : 197

Violences aux femmes : 3919



DÉLIBÉRATIONS PRINCIPALES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les procès verbaux complets sont disponibles en mairie et sur le site.

Séance ordinaire du 26 février 2025

Mise en place d'un nouveau conseiller municipal

La note de synthèse fait référence à Mme NONET Marilyn qui remplace M. DELPRAT Bastien, conseiller municipal démissionnaire. Il a reçu la lettre de démission le dimanche 16 février dernier pour une mise en application effective au lundi 17 février 2025.

Mme NONET Marilyn a été approchée par M. Le Maire. Cette dernière a annoncé qu'elle ne pourrait pas siéger. Elle a donc démissionné.

M. le Maire installe M. PORNON Jacques au sein du conseil municipal.

M. PORNON accepte de remplacer M. DELPRAT au sein des commissions et des comités de pilotage suivants : Appel d'Offres en qualité de titulaire, Délégation de Service Public, Commission de contrôle, Comité de Pilotage (COPIL).

Voté à l'unanimité

Compte financier unique 2024

Le Compte Financier Unique (C.F.U.) retrace la réalité des dépenses et des recettes constatées par le Maire et le Comptable Public pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Il apparaît une parfaite concordance entre nos écritures et celles passées par le Comptable Public.

Le C.F.U. doit faire l'objet d'une approbation par le conseil municipal.

Le groupe de travail sur les finances a examiné les comptes en date du 03 février 2025.

Voté à l'unanimité

Affectation du résultat de l'exercice 2024

La commission des finances propose aux membres du conseil municipal d'affecter au budget 2025, le résultat comme suit :

- Affectation en réserves (compte R 1068)

Financement de la section d'investissement : 347 626,59 €

- Report en section de fonctionnement soit (ligne R 002) : 160 805,54 €

Voté à l'unanimité

Restauration scolaire : acquisition lave-vaisselle

Le lave-vaisselle du restaurant scolaire est tombé en panne. Il est réparé. Cet appareil est âgé d'environ 25 ans. Le rapporteur propose l'acquisition d'un nouvel appareil pour un tarif de 14 707,80 € H.T., soit 17 649,36 € T.T.C.

L'ancien lave-vaisselle a été réparé pour un coût d'environ 2 600 € en attendant le vote du conseil municipal. L'ancien sera transféré à la salle polyvalente. Il servira lors de manifestations comme le repas des Aînés par exemple.

Voté à l'unanimité



DÉLIBÉRATIONS PRINCIPALES DU CONSEIL MUNICIPAL

A
C
T
U
A
L
I
T
É
S

M
U
N
I
C
I
P
A
L
E
S

Vidéoprotection : convention cadre

Considérant la volonté de la commune de Villers sous Saint-Leu d'adhérer à la compétence optionnelle "vidéoprotection" du S.M.O.T.H.D., afin de s'inscrire dans une démarche de mutualisation avec le département de l'Oise et d'autres communes du département, lui permettant de rationaliser et de rendre plus efficace la vidéoprotection sur son territoire, dans le but de renforcer la sécurité de ses administrés.

M. le Maire rappelle que le démarrage de la vidéoprotection était uniquement sur site. Le Conseil Départemental avait proposé de rejoindre le Centre de Supervision Départemental (C.S.D.). Le personnel du C.S.D. informe la mairie si des problèmes de fonctionnement surviennent. La collectivité est sous surveillance 24h/24. C'est une efficience totale dans ce domaine. La commune est déjà adhérente au S.M.O.T.H.D. via la Communauté de Communes Thelloise. Cette dernière est adhérente pour le très haut débit alors que la convention-cadre concerne la vidéoprotection. Le coût est nul.

Villers sous Saint-Leu pourrait bénéficier de caméras fournies par le Conseil Départemental si celles en place ne correspondaient pas aux critères définis par ce dernier.

La convention pourrait être dénoncée à tout moment si le besoin se faisait sentir. Cette convention permet de bénéficier de la compétence et du professionnalisme du S.M.O.T.H.D. L'apport de caméras est décidé par la collectivité et non le S.M.O.T.H.D. M. le Maire précise que le développement des caméras n'est pas abandonné.

Voté à l'unanimité

Sente piétonne : constitution de servitude de passage de canalisation

Dans le cadre de la réalisation de la sente piétonne, le passage de la canalisation de gaz pour alimenter la salle Polyvalente a dû être modifié. L'ancienne était désaffectée. A ce jour, une servitude de passage doit être rédigée et signée. M. PORNON demande s'il s'agit d'une régularisation. M. le Maire répond affirmativement.

Voté à l'unanimité

Réhabilitation d'une aile du château pour installation d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle

M. le Maire précise que l'État n'a pas d'argent à ce jour. La mise en place d'un nouveau gouvernement a freiné l'avancée des dossiers. M. le Maire espère que la somme des 30 000 € sera versée au bénéfice de la commune.

Au sujet de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (M.S.P.), les éléments commencent à être déposés pour une demande de subvention en D.E.T.R. M. le Maire rappelle que sur le premier dossier de demande de subvention, les élus de la commission ont émis, à l'unanimité, un accord de principe de 231 000 €. Mme la Préfète avait décidé que tous les éléments n'étaient pas présents dans le dossier pour l'étudier. M. le Maire indique que le titre inscrit sur la délibération initiale n'est pas en concordance avec les éléments figurant dans le dossier. Le titre doit être unique.

Voté à l'unanimité



DÉLIBÉRATIONS PRINCIPALES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 02 avril 2025

Vote des taxes directes locales 2025

Pour permettre l'équilibre du budget 2025, la commission des finances propose à l'assemblée l'application des taux fiscaux : taxe d'habitation 13,27%, taxe sur foncier bâti 37,57% et taxe sur foncier non bâti 75,39%.

M. le Maire propose de ne pas modifier les taux.

Voté à l'unanimité

Budget primitif 2025

Lors de la présentation en réunion de travail sur le thème des finances en date du 18 mars 2025, chaque élu présent a reçu un dossier et a permis d'élaborer le budget primitif 2025.

Voté à la majorité (Pour : 14, Abstention : 2 (M. CARRASCO, M. PORNON), Contre : 0)

Subvention aux associations 2025

Un crédit global de 31 000 € est inscrit au budget primitif 2025.

24 associations ont déposé un dossier de demande d'aide financière pour cette année. M. le Maire précise que nos voisins nous envient parce que d'abord pour une commune de notre ampleur 24 associations c'est exceptionnel et en plus elles sont très actives donc bravo à elles et bravo aux dirigeants.

M. CARRASCO s'interroge au sujet de la colonne de la Fête du Boudin 2024, certaines associations n'ont pas de chiffre. M. DROUIN répond que le chiffre n'a pas été inscrit mais c'est 0. M. le Maire précise que les associations ne participent pas.

M. PORNON est impressionné par la dynamique sportive qu'il y a sur la commune comme l'explosion du tennis de table et d'autres sports certainement liés à la dynamique des Jeux Olympiques (J.O.). D'autres sports sont aussi en ascension. Il y a également la création ou la recréation d'un club cycliste sur la commune de Villers sous Saint-Leu. Il est bien de soutenir les demandes des sportifs. M. le Maire répond qu'aucun "chèque en blanc" n'est octroyé et précise que les cyclistes n'ont pas prévu d'organiser une course cycliste, cette année, au sein du territoire de la commune. De plus, il n'y a pas d'adhérents de la commune. La somme allouée est en appui. Par contre, si une course est organisée et inscrite au calendrier, la réserve financière permettra d'abonder.

M. PORNON a une remarque sur le Comité des Fêtes dont la somme allouée diminue malgré les manifestations organisées. Mme MARCHAND répond que la Municipalité a aidé au démarrage de la création du Comité des Fêtes. La finalité de ce dernier est de se démarquer, de plus en plus, de la commune. Le Comité des Fêtes permet de libérer le budget communal. Son existence est de 4 ans. Du matériel a été acquis qui est utilisé lors des manifestations. La mairie doit aider le moins possible cette association.

M. le Maire précise qu'un manque de bras est constaté au sein du Comité des Fêtes plus que la finance. Il en profite pour faire un appel au peuple. L'effectif est de 30 adhérents à ce jour. Il rappelle que ce sont les associations qui portent l'animation de la commune. La commune est un appui financier et logistique pour le Comité des Fêtes. Ce dernier a recréé de l'animation qui n'existait plus.

Voté à l'unanimité



DÉLIBÉRATIONS PRINCIPALES DU CONSEIL MUNICIPAL

A
C
T
U
A
L
I
T
É
S

M
U
N
I
C
I
P
A
L
E
S

C.C. Thelloise : rapport triennal sur l'artificialisation des sols

Le rapport rend compte du bilan de la consommation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (E.N.A.F.), compte tenu des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols à atteindre. Le rapport donne lieu à un débat au sein de l'assemblée délibérante. Le débat est suivi d'un vote. M. le Maire expose que le rapport relatif à l'artificialisation des sols de la commune entre l'année 2010 et l'année 2021 montre que 2,7712 ha ont été consommés.

M. le Maire précise que le Zéro Artificialisation Nette (Z.A.N.) va changer de nom prochainement. Depuis 2011, l'état comptabilise la consommation des terres agricoles en construction et à effectuer jusqu'en 2031. Les deux chambres parlementaires souhaiteraient reculer à la date de 2034. La commune est rattachée à la Communauté de Communes Thelloise qui possède un Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.) qui est lui-même géré par un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (S.R.A.D.D.E.T.) de la région Hauts-de-France.

La commune a deux pôles (résidence intergénérationnelle et l'Orientation d'Aménagement et de Programmation de la rue des Étangs) qui sont comptabilisés pour la C.C. Thelloise.

Pour la collectivité, il resterait 1 hectare à consommer pour l'année 2034. L'urbanisation de la commune a été abondante dans les années précédentes. De 2034 à 2050, aucun espace ne pourra être consommé.

Voté à l'unanimité

Cimetière : tarifs cavurnes

M. le Maire propose de créer des tarifs pour les cavurnes prochainement implantées au cimetière suivant les montants proposés ci-dessous :

Cavurne 3 places : 15 ans : 1000 € ; 30 ans : 1500 €.

Le tarif proposé comprend la location du terrain, la cavurne et la gravure des défunts.

Voté à l'unanimité

Séance ordinaire du 25 juin 2025

Personnel communal : régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) - Avenant

M. le Maire rappelle que, par délibération en date du 12 décembre 2018 la présente assemblée a mis en oeuvre, à compter du 1er janvier 2019, le R.I.F.S.E.E.P. composé de deux parts, à savoir une Indemnité liée aux Fonctions, aux Sujétions et à l'Expertise (I.F.S.E.) et un Complément Indemnitaire Annuel (C.I.A.) pour le bénéfice des agents, fonctionnaires. M. le Maire propose de répartir les montants plafonds des I.F.S.E. et des C.I.A. pour les cadres d'emplois des différentes catégories.

Voté à l'unanimité



DÉLIBÉRATIONS PRINCIPALES DU CONSEIL MUNICIPAL

Emprunts 2025

Pour financer le projet de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (M.S.P.), M. le Maire a sollicité des banques : La Caisse d'Épargne et le Crédit Agricole.

Après analyse des propositions des banques, la plus avantageuse pour le projet de la commune est celle du Crédit Agricole pour un montant emprunté estimé à 606 049 €. Les frais d'étude ou de dossier s'élèvent à 0,10% du montant financé.

M. le Maire propose à l'assemblée délibérante de retenir la proposition de financement du Crédit Agricole à taux fixe sur une durée d'amortissement de 15 ans.

M. le Maire précise que dans le crédit amortissable figure la potentielle subvention de l'État qui a été refusée pour le moment. Cette subvention a été accordée par la commission des élus mais refusée par le Préfet de l'Oise. L'édile demande par écrit en recommandé, pour obtenir des explications sur cette décision.

Pour la durée du prêt amortissable, le Bureau Municipal propose de retenir 12 ans avec une charge financière annuelle d'environ 60 000 €/an. Sur 15 ans, le coût est de l'ordre de 52 000 €/an.

Le résultat de la réunion avec les membres de la M.S.P. est que le loyer serait de 42 000 €/an. Le loyer du logement destiné au médecin junior sera en sus. Il est estimé à 6 000 €/an. Les recettes des loyers seraient d'environ 48 000 €/an et la charge financière de 52 000 €/an. De plus, des crédits en cours arriveront à échéance sur la durée du prêt amortissable de 12 ans.

Le bail sera d'une durée initiale de 9 ans, et le prêt amortissable sur une durée de 12 ans.

Le Crédit Agricole, comme la Caisse d'Épargne, ont noté la collectivité avec une note de 18/20. Au regard du loyer attendu et du coût de l'emprunt, la différence pour la collectivité serait de 10 000 €.

En 2026, des emprunts arriveront à échéance. Le coût gagné sera d'environ 18 000 € et en 2027, environ 35 000 €.

L'endettement de la collectivité, avec l'ensemble des prêts de la M.S.P., la commune sera moins endettée qu'à ce jour.

M. PORNON demande quelle garantie à la collectivité par rapport à l'équipe médicale.

M. le Maire répond que la commune a un contrat de confiance. Maître CHAMBAUD va rédiger un précontrat pour le mois de septembre 2025. L'ensemble des médecins sera engagé officiellement.

Voté à l'unanimité

A.D.T.O. : rapport de la chambre régionale des comptes

Notre collectivité, en qualité d'actionnaire de la S.P.L. A.D.T.O.-S.A.O. est appelée à délibérer sur le rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la société publique locale "Société d'aménagement de l'Oise - Assistance départementale des territoires de l'Oise".

Ce rapport est présenté par le représentant de la collectivité à l'assemblée A.D.T.O.-S.A.O. et doit donner lieu à débats avant délibération.

La Chambre Régionale des Comptes relève des points positifs comme une gestion financière saine avec une comptabilité analytique fiable. Les actionnaires sont satisfaits à 75% de leurs prestations.

M. le Maire précise qu'il y a un véritable apport technique de cette structure. La collectivité ne serait pas en mesure d'installer une M.S.P.

Voté à l'unanimité



DÉLIBÉRATIONS PRINCIPALES DU CONSEIL MUNICIPAL

A
C
T
U
A
L
I
T
É
S

M
U
N
I
C
I
P
A
L
E
S

Informations/questions diverses

1 - Canicule

M. le Maire souhaite faire un point sur la canicule annoncée. A l'heure du conseil municipal, la commune n'est pas classée en alerte orange, ni rouge. Si des élus ou des administrés connaissent des personnes en difficulté merci de les signaler en Mairie afin que la municipalité aille vers eux.

M. LE MOUËL rappelle que la vigilance orange est définie par la Préfecture et Météo France. Quand l'alerte est reçue, la municipalité applique le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.). Il est prévu de faire une information à la population et en même temps la Réserve Communale de Sécurité Civile est mobilisée. Il en profite pour remercier les bénévoles actuellement mobilisés au nombre de 9. Ces derniers sont prêts à intervenir si un problème majeur est constaté sur la commune.

2 - Ligue de Protection des Oiseaux (L.P.O.)

Mme LEDOUX informe l'assemblée délibérante qu'une réflexion a été portée sur la création d'un refuge (L.P.O.). C'est une association reconnue d'utilité publique depuis 1986. Il a été proposé d'installer le refuge au niveau du parc du Château avec un espace vert très riche, diversifié (pelouse, arbres), et un plan d'eau. La candidature a été déposée. Être reconnu refuge, c'est une labellisation qui vise à améliorer la biodiversité en place, de l'aménager, de la gérer. Une communication sera établie auprès des villersois pour informer sur sa préservation dans un contexte de changement climatique.

Un bénévole est venu visiter le site avant de valider la demande de la commune et a envoyé un rapport à la L.P.O. France pour une validation finale.

S'investir dans cette démarche, c'est un contrat de 5 ans (labellisation L.P.O.), un inventaire de toutes les espèces de la faune (insectes, oiseaux...) et de la flore. Autour du parc mais également du Château dur un an (visite de jour et de nuit).

M. le Maire précise que c'est une action environnementale. Il y aura un engagement financier qui sera à inscrire au prochain budget. La prestation démarrera en mars 2026 par un audit.

3 - Téléréleve

M. LE MOUËL, président du S.I.A.E. explique la mise en place de la téléréleve. Cette dernière se traduit par une économie d'eau par une détection des fuites le plus en amont possible. Le S.I.A.E. a retenu un programme de remplacement de canalisations des eaux.

La téléréleve se traduit par un équipement apposé sur les compteurs à eau récents. L'alerte s'effectuera par le biais de SMS, de courriels à partir d'une micro-fuite. Il faut 3 jours de fuite pour la quantifier.

L'investissement pour le syndicat est à hauteur de 400 000 €. Les frais de service pour le particulier s'élèvent à 13 €/an qui seront prélevés sur la facture de Suez.

Mme MARCHAND demande si les index de compteurs seront relevés par ce dispositif.

M. LE MOUËL répond par l'affirmatif.

4 - Plantation d'arbres

M. le Maire rappelle que l'an dernier, une centaine d'arbres a été plantée avec l'aide de la Fédération de Chasse (Sensibilis'Haie). Cette année, M. le Maire a recandidaté à cette opération qui a été retenue. Les plantations auront lieu en 2026, ce qui fera 300 arbres en 3 ans.



DÉLIBÉRATIONS PRINCIPALES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 23 septembre 2025

S.E. 60 - Transfert de la compétence "gaz"

M. le Maire constate que l'exercice de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz naturel nécessite une expertise spécifique ainsi que des moyens humains, techniques et financiers conséquents, lesquels sont plus aisément mobilisables au sein d'une structure de coopération dédiée à l'énergie.

M. le Maire rappelle que les enjeux de sécurité et de qualité du gaz distribué qui incombent au gestionnaire du réseau de distribution, nécessitent un contrôle approfondi de l'autorité concédante sur le concessionnaire.

M. le Maire rappelle l'enjeu d'un développement du réseau public de distribution organisé dans un souci d'aménagement du territoire et de cohésion territoriale, selon une approche supra communale et multi-énergies, notamment d'électricité et de gaz.

A ce jour, M. le Maire rappelle que la collectivité a adhéré au groupement d'achat de gaz. Il précise que cette délibération permet de transférer cette compétence en intégralité en englobant la technicité, les travaux. Ce transfert n'a aucune incidence financière sur le budget de la collectivité. La Mairie ne percevait pas la redevance de concession R1 liée aux travaux vus qu'aucun de ces derniers n'étaient réalisés.

Voté à l'unanimité

École : subvention pour classe de découverte

Lors du Conseil Municipal du 10 décembre dernier, il avait été voté une participation financière de 200 € par écolier relatif au séjour de Montignac du 16 au 20 juin 2025. L'organisme en charge de ce séjour est Côté Découvertes.

M. le Directeur de l'école élémentaire a rencontré de nombreuses difficultés au moment des inscriptions mais également lors de leur arrivée.

Le comptable du prestataire Côté Découvertes est désolé de cette mésaventure et la structure octroie à la collectivité une réduction de 1 400 € T.T.C.

M. le Maire souhaiterait rétrocéder cette dernière à la coopérative de l'école primaire par le biais d'une subvention.

M. CARRASCO propose de demander un dédommagement financier plus élevé au regard du nombre d'enfants et d'adultes touchés par les différents problèmes.

M. le Maire répond que les excursions, le transport, se sont bien passés. C'est une offre commerciale de la part du prestataire Côté Découvertes.

Voté à l'unanimité

Restauration du portail principal du château : demande de subvention

Le Château de la commune constitue un élément patrimonial majeur de notre territoire. Les façades, les toitures, la cour d'honneur, les douves et la grille d'entrée sont inscrites au titre des Monuments Historiques depuis 1966. Cet édifice public contribue à l'identité culturelle et touristique de la commune.

Le portail principal du château, datant du XVIII^{ème} siècle, présente aujourd'hui un état de dégradation avancé (partie métallique corrodée). Plusieurs expertises techniques menées ont mis en évidence la nécessité d'une restauration urgente pour des raisons à la fois de conservation du patrimoine, de sécurité publique et de mise en valeur du site.



DÉLIBÉRATIONS PRINCIPALES DU CONSEIL MUNICIPAL

A
C
T
U
A
L
I
T
É
S

M
U
N
I
C
I
P
A
L
E
S

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 75 240 € H.T., soit 90 288 € T.T.C., selon l'estimation établie par le maître d'oeuvre agréé (Monuments Historiques). Afin de mener à bien ce projet d'intérêt public, la commune souhaite solliciter les aides de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) dans le cadre de la conservation des Monuments Historiques, le Conseil Départemental de l'Oise au titre de l'aide à la préservation du patrimoine local et la Fondation du Patrimoine, avec laquelle une convention pourrait être signée, incluant éventuellement une campagne de mécénat participatif.

Ces subventions permettront de réduire la charge financière supportée par la commune et de rendre possible la réalisation des travaux dans les délais impartis. M. le Maire précise que les donateurs pourront bénéficier d'un crédit d'impôts de l'ordre de 66%.

M. DROUIN demande si les administrés souscrivent généreusement à ce projet quel sera le devenir de l'excédent d'argent ? M. le Maire répond que l'excédent pourrait être basculé sur le projet de restauration des Douves.

Voté à l'unanimité

Charte informatique : Avenant

La charte informatique doit faire l'objet d'un avenant intégrant l'Intelligence Artificielle (I.A.).

Voté à l'unanimité

Restauration scolaire : tarification sociale - Avenant

La commune adhère au dispositif "Cantine à 1 €" depuis le 22 avril 2022, qui bénéficie aux familles dont le quotient familial est inférieur à 1 000 €. Ce dispositif garantit à tous les enfants l'accès au restaurant scolaire et favorise la mixité sociale.

Jusqu'à présent le montant de l'aide allouée par l'État était de 3 €, à la collectivité éligible à la bonification du dispositif Égalim pour le montant d'un euro supplémentaire par repas, sous réserve de la disponibilité des crédits en loi de finances initiale.

La nouvelle convention comprend **des** nouveaux critères d'éligibilité. Certaines familles changeraient de tranche.

M. le Maire rappelle que le repas le moins cher est de 0,80 €.

Mme MANNAPIN précise que les 1 € sont versés tous les ans si tous les critères sont bien respectés.

Voté à l'unanimité

Informations/questions diverses

M. le Maire remercie les administrés qui suivent le conseil municipal même en différé avec 800 vues pour 1 000 foyers, sans oublier les caméramen pour la qualité du travail réalisé.



DÉLIBÉRATIONS PRINCIPALES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 03 décembre 2025

Décision modificative

Après examen des crédits budgétaires de l'année 2025, il y a lieu d'opérer des virements et des ouvertures de crédits en sections de fonctionnement et d'investissement. Ces virements permettront d'effectuer des dépenses supplémentaires par rapport aux recettes supplémentaires non attendues. L'emprunt d'équilibre ne sera pas contracté.
Voté à l'unanimité

Vidéoprotection - extension : demande de subvention

M. le Maire propose à l'assemblée délibérante l'acquisition de neuf caméras double objectif. L'implantation des caméras serait : rue de Boissy, avenue des Acacias, intersection rue du Jasmin et rue des Mélèzes, rue de Précy, carrefour des feux tricolores, intersection rue des Coquelicots et avenue des Acacias, rue du Château d'Eau, parking rue du Général de Gaulle, allée Gymnase.

L'étude fait ressortir un coût d'acquisition de ce matériel avec l'installation à 62 758,95 € H.T. Le montant à charge de la commune doit représenter 20%, la somme restante entre les subventions et la part communale correspond au montant du fonds de concours.

M. le Maire précise qu'il y a un besoin de compléter l'installation existante. La collectivité est adhérente au Centre Départementale de Supervision (C.S.D.). La présidente de ce dernier a été primée par l'Association des Maires de France (A.M.F.).

M. CARRASCO indique qu'il n'a jamais obtenu de bilan chiffré des actions menées depuis l'installation initiale. La commune ne ressort pas dans les documents émanant de la C.C. Thelloise.

M. le Maire répond qu'il faut renforcer le maillage. Certaines zones ne sont pas couvertes. Il rencontre les automobilistes qui commettent des infractions routières (rouler sur les trottoirs, remonter de rue en sens interdit...).

M. PORNON est satisfait de l'installation initiale. Elle n'a pas besoin d'être agrandie. Il propose de mettre l'argent dans d'autres secteurs comme la voirie.

Voté à la majorité (Pour : 13, Abstention : 0, Contre : 2 (M. CARRASCO, M. PORNON))

Réhabilitation d'une aile du château pour installation d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle : demande de subvention

M. le Maire rappelle que des dossiers de demandes de subvention peuvent être présentées auprès du Conseil Départementale de l'Oise, du Conseil Régional des Hauts de France et de l'État au titre de la D.E.T.R. La commission des élus des subventions de la D.E.T.R. a émis un avis favorable pour la somme de 231 000 €.

M. le Maire explique que Mme le Sous-Préfet de Senlis soutient ce projet. Le démarrage des travaux est fixé au lundi 8 décembre 2025.

Voté à l'unanimité



DÉLIBÉRATIONS PRINCIPALES DU CONSEIL MUNICIPAL

A
C
T
U
A
L
I
T
É
S

M
U
N
I
C
I
P
A
L
E
S

Grille d'honneur : convention de la collecte de dons avec la fondation du patrimoine

M. le Maire rappelle que des demandes de subvention ont été déposées auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) et du Conseil Départemental de l'Oise.

La mise en place de dons par la Fondation du Patrimoine permettra aux particuliers et aux entreprises de participer à la restauration de ce projet. La déduction sera sous forme de crédits d'impôts à hauteur de 66% de la somme versée.

M. PORNON propose également de réfléchir à une souscription pour la restauration de l'intérieur de l'Église qui date du XIII^{ème} siècle.

M. le Maire répond que cette idée pourra être retenue.

Voté à l'unanimité

C.C. Thelloise : adhésion groupement de commandes pour la réalisation de travaux d'entretien courant et exécutoire de revêtements superficiels de la voirie communale

L'objectif de ce groupement est de mutualiser les achats et les procédures de passation des marchés publics tout en accompagnant les communes. La Communauté de Communes Thelloise est coordinatrice du groupement.

Le nouvel accord cadre démarrera le 1^{er} juillet 2026 pour se terminer le 31 décembre 2028.

Voté à l'unanimité

Convention territoriale globale (C.T.G.) 2025/2028 : territoire de la communauté de communes Thelloise avec la caisse d'allocations familiales de l'Oise

La C.A.F. de l'Oise, le Conseil Départemental, la Communauté de communes Thelloise, les communes membres, les services de l'État et les associations sont les acteurs des politiques sociales du territoire.

La répartition des compétences entre ces acteurs nécessite un effort de coordination, de mise en cohérence et de recherche d'efficacité et de complémentarité des actions et des interventions.

La Convention Territoriale Globale (C.T.G.), en tant qu'accord-cadre proposé par la C.N.A.F. entend répondre à cette préoccupation. En effet, cette convention de partenariat a pour vocation de fournir un cadre politique permettant de mobiliser des partenaires dans une dynamique de projet, à l'échelle d'un territoire, pour garantir l'accès aux droits sur des champs d'intervention partagés, en l'occurrence liés à la famille.

La convention vise à définir un projet stratégique global du territoire ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objectif de favoriser la transversalité autour d'un projet de développement social territorial global et durable.

La démarche partenariale constitue un axe privilégié des collectivités locales signataires comme de la C.A.F. de l'Oise pour favoriser la mise en œuvre des projets. Elle doit permettre d'identifier les besoins prioritaires de ses habitants afin de proposer des solutions adaptées, préciser les champs d'intervention à privilégier au regard de l'offre et des besoins, définir les objectifs communs de développement et de coordination des actions et service et déterminer les modalités de collaboration entre les partenaires.

Voté à l'unanimité



DÉLIBÉRATIONS PRINCIPALES DU CONSEIL MUNICIPAL

Restaurant scolaire : tarification sociale

Les tarifs appliqués aux familles pour les repas scolaires sont à 0,80 € si le quotient familial est inférieur ou égal à 500 €, à 1 € si le quotient familial est inférieur ou égal à 1 000 € et à 2,95 € si le quotient familial est supérieur à 1 001 €. Pour les repas de l'accueil de loisirs (mercredis et vacances) le tarif repas est unique à 2,95 €.

M. PORNON affirme être favorable au tarif social. Il demande pourquoi les Accueils Collectifs de Mineurs ne pourraient pas en bénéficier ? M. le Maire répond que les familles en bénéficient en finançant le coût journalier (mercredis et vacances).

M. le Maire précise que le coût d'acquisition d'un repas journalier est de 3,15 €. La collectivité est la seule commune de l'Oise à vendre ses repas à perte.

Voté à l'unanimité

Accueil collectif de mineurs : avenant n°2

Un nouveau budget prévisionnel pour l'année civile 2026 a été présenté à la collectivité afin de tenir compte des effectifs réels de l'année 2025 et de leur influence sur les effectifs d'encadrement, de la revalorisation des salaires au 1^{er} janvier 2026 en application de l'avenant n°208 de la branche ECLAT - IDCC 1518 pour les salariés permanents, de la revalorisation des salaires depuis le 1^{er} mai 2025 en application du décret n°2024-1151 pour le personnel occasionnel des accueils collectifs de mineurs, de la suppression du financement du temps de restauration en aide complémentaire par la C.A.F. et de la volonté de la collectivité de garder comme prestataire restauration la société CONVIVIO avec un repas comprenant 4 composantes dont 1 élément Bio et 1 élément Local.

Le présent avenant a donc pour objet la prise en compte contractuelle de ces modifications et de leurs incidences sur l'économie du service.

Voté à l'unanimité

A.D.T.O. - S.A.O. : rapport annuel du mandataire 2024

M. LE MOUËL nous présente le rapport annuel d'activité pour l'exercice 2024.

En 2024, l'activité a été particulièrement soutenue. Plus de 2 millions d'euros de prestations ont été réalisées, couvrant plusieurs centaines d'opérations dans tout le département.

L'entreprise dispose d'une équipe pluridisciplinaire de 29 agents, qui assure une expertise technique sérieuse, un suivi rigoureux et une réelle proximité avec les élus. Sa situation financière demeure stable. Le modèle économique reste fondé sur la mutualisation et la solidarité territoriale.

Voté à l'unanimité

Sud Oise Cyclisme : subvention exceptionnelle

L'association Sud Oise Cyclisme nous a proposé d'organiser une épreuve dans le cadre de la fête du boudin. Après avoir étudié ensemble les aspects techniques et logistiques, nous avons validé cette initiative.

Afin d'accompagner l'association pour le bouclage financier de la manifestation, le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 300 €.

Voté à l'unanimité



AGENDA

A
C
T
U
A
L
I
T
É
S

M
U
N
I
C
I
P
A
L
E
S

La Municipalité et le Comité des fêtes vous informent que les dates ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées :



Vendredi 30 janvier : Accueil des nouveaux arrivants

Dimanche 8 février : Concours de Belote

Mardi 10 au dimanche 22 mars : La course de la Jonquille

Samedi 11 avril : Repas des aînés

Vendredi 29 mai : Marché nocturne et saveurs du monde

Dimanche 21 juin : fête de la musique



Mardi 14 juillet : feu d'artifice



Samedi 5 septembre : Forum des associations

Week-end du 9 au 11 octobre : Fête du boudin

Vendredi 27 novembre en nocturne : Marché de Noël

Samedi 12 décembre : Tournée du père Noël



Conseils municipaux

Mercredi 04 mars

Mercredi 29 avril

Mardi 30 juin

Mardi 22 septembre

Mardi 08 décembre





MISE À L'HONNEUR D'UN VILLERSOIS :

La municipalité a souhaité mettre Monsieur Olivier BÉRAL, apiculteur, à l'honneur cette année qui nous présente son activité avec passion :

Une vocation née dans l'enfance. Tout a commencé il y a plus de trente ans, lorsque mon oncle, apiculteur amateur, m'emmenait avec lui pour visiter ses ruches. Je me souviens encore de l'excitation que je ressentais en observant les abeilles travailler, en découvrant les cadres remplis de miel doré, et en participant à la récolte. Ces moments magiques ont semé en moi une passion qui ne m'a jamais quitté. Après des années à rêver de mes propres ruches, j'ai franchi le pas il y a sept ans. Pour bien démarrer, je me suis formé dans un rucher-école, où j'ai appris les bases de l'apiculture et les gestes essentiels pour prendre soin de ces incroyables insectes. Mon aventure a commencé modestement, avec une seule ruche. Aujourd'hui, j'en possède huit, dont deux ont trouvé leur place dans le pavillon de chasse du parc du château de Villers-sous-Saint-Leu, un cadre idyllique pour mes protégées.



Des abeilles Buckfast, douces et travailleuses. J'ai choisi d'élever des abeilles de race Buckfast, réputées pour leur douceur et leur productivité. Ces abeilles, issues d'un croisement minutieux, sont idéales pour les apiculteurs amateurs comme moi. Elles permettent une cohabitation harmonieuse avec les riverains et offrent un miel de qualité, aux saveurs variées selon les floraisons de notre région. Chaque visite de ruche est un moment privilégié : observer leur organisation sociale, leur détermination et leur rôle vital dans la pollinisation me rappelle à quel point elles sont indispensables à notre écosystème.

Le miel et la cire, trésors de la ruche. La récolte du miel est toujours un moment fort de l'année. Après des mois de travail acharné de la part des abeilles, c'est une véritable récompense de pouvoir extraire ce nectar doré, reflet des fleurs et des arbres de notre village (fruitiers, colza, acacias, tilleuls). En plus du miel, je récolte également de la cire, que j'utilise pour fabriquer des bougies ou des cosmétiques naturels. Chaque pot de miel est une fierté, car il incarne le fruit d'un partenariat entre l'apiculteur et la nature.





Un engagement pour la biodiversité. Au-delà de la production de miel, ce qui m'anime, c'est le rôle écologique des abeilles. En butinant, elles contribuent à la pollinisation de nombreuses plantes, assurant ainsi la reproduction des espèces végétales et la diversité de notre environnement. En tant qu'apiculteur, je me sens responsable de leur bien-être et de leur protection. Chaque printemps, lors de la saison d'essaimage, je suis parfois appelé pour récupérer un essaim perdu. Ces interventions sont l'occasion de sensibiliser les habitants à l'importance de préserver ces pollinisateurs, souvent menacés par les pesticides, les maladies ou encore le frelon asiatique.

Un appel à l'action collective. Cette tribune est une occasion pour lancer un appel à tous les Villersois : chacun peut agir pour protéger les abeilles et les autres pollinisateurs sauvages. Une action simple mais cruciale consiste à signaler les nids de frelons asiatiques. Ce prédateur, introduit en France il y a quelques années, décime les colonies d'abeilles et perturbe l'équilibre naturel. Si vous en repérez un, n'hésitez pas à contacter la mairie ou les services compétents pour qu'il soit détruit rapidement.

Une passion à partager. L'apiculture est une activité que je pratique en amateur, principalement le week-end. Elle me permet de me reconnecter à la nature et de partager des moments conviviaux avec les habitants, que ce soit lors de la récupération d'un essaim ou en discutant à l'occasion des visites des ruches.

Un grand merci à la municipalité. Je tiens à remercier la municipalité pour m'avoir offert la possibilité d'installer deux de mes ruches dans le parc du château. Ce cadre exceptionnel contribue grandement au bien-être des abeilles et à la qualité de leur production. Enfin, je tiens à remercier la mairie de Villers-sous-Saint-Leu pour cette belle initiative qui met en lumière les passions des habitants. C'est une fierté de pouvoir partager mon expérience et de contribuer, à ma manière, à la vie de notre village.



Article rédigé par Monsieur Olivier BERAL



TRAVAUX

A
C
T
U
A
L
I
T
É
S

M
U
N
I
C
I
P
A
L
E
S

Travaux, Environnement, Logement, Sécurité : Une action concrète au service du quotidien des Villersois

L'année écoulée s'inscrit dans une continuité assumée : celle d'une action municipale pragmatique, tournée vers le concret et attentive aux réalités du terrain. À Villers-sous-Saint-Leu, les choix opérés en matière de travaux, d'environnement, de logement et de sécurité répondent à un objectif simple et partagé : améliorer le cadre de vie sans le dénaturer, agir avec mesure, et accompagner les évolutions nécessaires sans jamais perdre de vue l'intérêt collectif.

Ces politiques publiques prennent tout leur sens lorsqu'elles se traduisent dans le quotidien des habitants. Chemins empruntés chaque jour, bâtiments utilisés, espaces partagés, tranquillité publique, consommation d'énergie maîtrisée : autant de sujets parfois discrets, mais essentiels, qui structurent la vie du village et contribuent à son attractivité.

Des aménagements utiles, utilisés et respectés

La réalisation de la sente et de la circulation douce reliant la rue du Général de Gaulle à la rue de l'Église constitue l'un des aménagements structurants de ces dernières années. Aujourd'hui pleinement intégrée dans les usages, cette liaison est quotidiennement empruntée par de nombreux Villersois, notamment pour les déplacements vers le centre-bourg, les écoles et les équipements communaux.

Cette sente joue pleinement son rôle de désenclavement et de sécurisation des déplacements doux. Elle est utilisée, appréciée et, point essentiel, globalement respectée. Les comportements observés témoignent d'une appropriation responsable de cet espace par les habitants. Les piétons y circulent sereinement, les déplacements sont plus fluides et l'usage de la voiture peut être limité pour certains trajets du quotidien.

Avec le temps, cet aménagement est devenu un repère familier. Il illustre l'intérêt d'investir dans des infrastructures simples, pensées pour durer et adaptées aux usages réels. La circulation douce ne se décrète pas : elle se construit progressivement, par des aménagements cohérents et par l'adhésion des habitants.



TRAVAUX

ACTUALITÉS
MUNICIPALES

Voirie et espaces publics : faire au mieux, pas à pas

En matière de voirie, les attentes sont légitimes et nombreuses. Les contraintes techniques, financières et calendaires imposent cependant de hiérarchiser les interventions. La commune agit là où cela est possible, en corrigeant progressivement les situations les plus dégradées et en intervenant en priorité sur les points sensibles.

Les trottoirs, lorsqu'ils existent, sont destinés en priorité aux piétons. Leur entretien et leur libération relèvent à la fois de l'action publique et du civisme individuel. À ce titre, l'implication des Villersois dans l'entretien des pieds de murs et des abords immédiats des habitations mérite d'être soulignée. Ce geste simple, parfois discret, contribue pourtant très concrètement à la propreté et à l'harmonie de l'espace public.

La qualité des espaces communs repose sur cette responsabilité partagée. Les efforts conjugués des habitants et de la collectivité permettent d'améliorer progressivement l'image et le confort du village, sans recourir à des mesures excessives.

Les agents communaux : un engagement quotidien au service de tous

Derrière chaque service rendu aux habitants, chaque démarche facilitée et chaque espace entretenu, se trouvent les agents communaux. Qu'ils interviennent sur le terrain, dans les écoles ou au sein de la mairie, leur action, souvent discrète, est pourtant essentielle au bon fonctionnement de la commune.

Sous l'égide du directeur des services techniques, l'ensemble des agents municipaux œuvre de manière coordonnée. Les services techniques assurent la propreté, l'entretien et la maintenance des bâtiments, de la voirie et des espaces verts. Les agents du scolaire accompagnent quotidiennement les enfants, veillent à leur sécurité et participent à la qualité du cadre éducatif. L'agent d'accueil est le premier point de contact des administrés, garantissant une orientation claire et un accueil de proximité. L'urbanisme est pris en charge avec rigueur pour instruire les dossiers et accompagner les projets, tandis que la comptabilité veille à une gestion financière sérieuse et responsable.

Avec des moyens humains et matériels maîtrisés, ces agents font preuve de polyvalence, de professionnalisme et d'un réel sens du service public. Leur connaissance du territoire, leur capacité d'adaptation et leur engagement quotidien permettent d'assurer la continuité et la qualité des services attendus par les habitants.

Cet engagement collectif mérite d'être reconnu. Il constitue un pilier fondamental de la vie communale et contribue directement à la qualité du cadre de vie à Villers-sous-Saint-Leu."



SÉCURITÉ

ACTUALITÉS
MUNICIPALES

Logement et santé : la Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Le projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle constitue un enjeu majeur pour l'avenir de la commune. Après plusieurs années d'études, de réflexions et de concertation, l'année écoulée a marqué une étape décisive avec la finalisation des études et le lancement effectif des travaux.

Une réunion publique, très largement suivie, a permis de présenter le projet, d'en expliquer les objectifs et de répondre aux interrogations des habitants. Cette participation importante témoigne de l'attente forte en matière d'accès aux soins de proximité.

Implantée dans une aile du château, la future Maison de Santé respecte les contraintes patrimoniales du site tout en offrant des espaces modernes et fonctionnels. Le projet a été conçu pour répondre aux besoins actuels, tout en restant évolutif. Il vise à offrir aux professionnels de santé des conditions d'exercice attractives et à renforcer durablement l'offre médicale locale.

Si le calendrier est respecté, l'ouverture est prévue pour le deuxième semestre 2026. Cette réalisation s'inscrit dans une vision de long terme, attentive aux évolutions démographiques et aux besoins du territoire.

Sécurité : prévention, présence et responsabilité collective

La sécurité et la tranquillité publique reposent sur un équilibre entre prévention, rappel des règles et présence humaine. À Villers-sous-Saint-Leu, plusieurs actions ont été menées pour renforcer cette vigilance collective.

Des rappels à l'ordre ont été nécessaires face à certaines incivilités, notamment en matière de circulation. La rue des écoles fait l'objet d'une attention particulière. Les dispositifs de vidéoprotection constituent un appui utile pour sécuriser cet axe sensible et dissuader les comportements dangereux.

La police municipale s'inscrit dans une logique de proximité. Les échanges réguliers avec les habitants favorisent une meilleure compréhension mutuelle et contribuent à une acceptation positive de son action. Cette présence sur le terrain est aujourd'hui largement adoptée par les Villersois.

La sécurité est aussi l'affaire de tous. La vigilance collective, le respect des règles et les signalements responsables participent à créer un environnement plus serein.



ENVIRONNEMENT

A
C
T
U
A
L
I
T
É
S

M
U
N
I
C
I
P
A
L
E
S

La Réserve Communale de Sécurité Civile : mémoire et lien humain

La Réserve Communale de Sécurité Civile occupe une place particulière dans la vie locale. Sa présence lors des cérémonies mémorielles revêt une dimension symbolique forte. Elle incarne le lien entre mémoire collective, engagement citoyen et solidarité.

Les réservistes sont visibles, disponibles et identifiables. Ils constituent un repère rassurant pour la population, notamment lors des rassemblements. Leur engagement discret mais constant contribue à renforcer la cohésion et le sentiment de sécurité au sein du village.

Environnement et économies d'énergie : sobriété et exemplarité

La préservation du cadre de vie passe par une gestion responsable des ressources. Face à la hausse durable des coûts de l'énergie, la commune a renforcé ses actions en faveur de la maîtrise des consommations.

La régulation des systèmes de chauffage, qu'elle soit automatique ou manuelle, fait l'objet d'un suivi attentif. Les agents municipaux interviennent notamment lors des vacances scolaires pour abaisser les températures dans les bâtiments peu occupés. Ces gestes simples, répétés, permettent de contenir les dépenses sans dégrader le confort.

Un suivi mensuel des consommations des bâtiments municipaux et de l'éclairage public est désormais intégré aux pratiques de gestion. Cette vigilance permet d'identifier rapidement les dérives et d'ajuster les réglages. L'éclairage public, rationalisé sans extinction totale, participe lui aussi à cet effort de sobriété maîtrisée.

Ces actions traduisent une volonté d'exemplarité : montrer que la maîtrise de l'énergie repose avant tout sur des pratiques rigoureuses et collectives.

Une action ancrée dans le réel

À travers les travaux, l'environnement, le logement et la sécurité, l'action menée à Villers-sous-Saint-Leu s'inscrit dans une logique de continuité et de réalisme. Les projets avancent, les usages évoluent et les habitants s'approprient progressivement les aménagements.

Cette dynamique repose sur un équilibre entre l'action publique, l'engagement des agents communaux et l'implication des Villersois. C'est cette combinaison qui permet à la commune de progresser, sans rupture, dans le respect de son identité et de son cadre de vie.



CCAS

Rappel sur les missions du Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est un lieu d'écoute, de conseils, de soutien et/ou d'aides financières.

Le champ d'intervention du CCAS de notre commune se veut adapté aux besoins de tous les habitants.

Les missions de ce service public de proximité sont : orienter, accompagner dans leurs démarches et rechercher des solutions pour les familles, seniors et personnes en difficulté afin de participer au "mieux vivre ensemble".

Les membres bénévoles du CCAS peuvent vous aider dans vos démarches administratives telles que : aide au maintien à l'autonomie, APL, téléassistance, ... Le CCAS de Villers sous Saint Leu est rattaché au service social de secteur de Montataire. Il peut aider financièrement, de manière ponctuelle, pour l'accès à la cantine des enfants, le règlement de factures d'énergie, octroyer une aide alimentaire... Les aides sont apportées après examen de la situation des personnes.

Pour contacter le CCAS, à la mairie au 28 rue de l'Eglise à Villers-Sous-Saint-Leu.
Jours et horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 9h00-12h30 et 14h00-17h30
Samedi : 9h00 à 12h00 (1er samedi de chaque mois)

Vous pouvez également téléphoner au 03.44.56.31.25
ou envoyer un courriel à : accueil@villerssoussaintleu.fr

SCOLAIRE

Début septembre, 224 élèves ont fait leur rentrée scolaire. Les effectifs sont plutôt stables, mais une classe a été fermée cette année malgré notre demande de maintien et l'intervention d'un sénateur auprès de l'inspecteur de l'éducation nationale. Le groupe scolaire est ainsi passé de 10 à 9 classes avec un effectif variable selon les niveaux (max. 32) et un effectif moyen de 25 élèves.

La commune finance tout ou partie des activités qui ont lieu durant l'année, tel que la prise en charge du transport pour emmener les élèves à la piscine de Chambly, une participation aux sorties scolaires et aux animations au sein de l'école ou encore l'achat de livres pour Noël ou le prix des CM2, sans oublier « Savoir Rouler A Vélo » (SRAV) pour les classes de CE1 à CM2. Toutes ces activités participent à l'apprentissage des enfants et les aide à grandir par le sport, l'art, les sciences...

En juin 2025, une classe de CM1 et une de CM2 se sont rendues à Montignac en Dordogne pour un séjour « Préhistoire ». De superbes activités ont animées cette semaine avec des animateurs très professionnels et des visites enrichissantes et cela malgré des conditions d'hébergement très décevantes. Une indemnisation a été demandé pour compenser les désagréments du séjour qui a été entière reversée au bénéfice de la coopérative scolaire.

Pour ce qui concerne plus particulièrement la cantine, le contrat engagé pour la mise en place du repas à 1€ à la cantine (sur le temps scolaire) a été renouvelé pour une période de 3 ans. Ce contrat avec l'État ayant pour objectif de fournir aux élèves des repas à prix modéré, a eu un impact sur certaines familles en raison de nouvelles conditions de financement.



ILEP



E
N
F
A
N
C
E

E
T

J
E
U
N
E
S
S
E

L'année 2025 a été riche en projets, en découvertes et en moments de partage au sein de notre accueil de loisirs. Les nombreuses activités proposées ont permis aux enfants de s'épanouir pleinement. Ils ont participé avec enthousiasme aux différents ateliers et jeux, montrant à la fois curiosité, créativité et un véritable plaisir d'apprendre et de s'amuser ensemble.



Les sorties organisées tout au long de l'année ont rencontré, comme toujours, un franc succès. Chacune d'entre elles a été l'occasion pour les enfants de vivre de nouvelles expériences et de renforcer la cohésion du groupe.

Le séjour en Normandie, organisé au mois de juillet, restera sans aucun doute l'un des temps forts de l'année. Baignés par une météo particulièrement clémente, les enfants ont profité pleinement des activités et des découvertes locales. Beaucoup auraient souhaité prolonger encore un peu cette belle parenthèse estivale.



Les soirées familles ont, quant à elles, une nouvelle fois confirmé leur importance. Ces moments conviviaux que nous apprécions offrent un espace privilégié d'échanges avec les parents, dans une ambiance différente du cadre périscolaire. Ils permettent de renforcer les liens entre les familles et l'équipe, dans une atmosphère chaleureuse et détendue.

Cette année 2025 aura donc été marquée par la joie, la participation active des enfants et de beaux moments partagés. Nous avons hâte de poursuivre cette dynamique en 2026, avec toujours autant d'enthousiasme et de projets à construire ensemble.



Au plaisir de vous retrouver.



GROUPE SCOLAIRE

L'année 2025 a enrichi notre groupe scolaire de beaux évènements. Outre les sorties sur une journée qui permettent aux élèves de découvrir de nouvelles activités ou de nouveaux patrimoines, deux classes (les CM1 de Mme Pain et les CM2 de M. Delannoy) ont participé du 16 au 20 juin à un séjour de 4 nuits en Dordogne à Montignac (24) sur le thème de la Préhistoire en Périgord. Au programme de ce séjour, des ateliers de découverte de techniques ancestrales et de créations ont permis aux enfants de faire un bond dans le passé et de s'imaginer comme des hommes préhistoriques le temps d'une semaine. Ils ont en outre pu visiter la grotte de Lascaux (Lascaux IV) pour parfaire leurs connaissances. Malgré une vie quotidienne au centre perturbée par de nombreux malades, les élèves étaient très heureux de vivre cette semaine hors du cadre scolaire habituel et graveront à jamais au fond de leur mémoire ces instants et ces découvertes.



Pour terminer l'année scolaire en juin, la fête de l'école avait pour thème musical « Les années 80 » sous la houlette de notre nouvelle cheffe de chœur Mme Lopez, qui assure désormais notre chorale.

Les parents ont apprécié la représentation musicale des élèves chantée et dansée sur les années 80, les stands de jeux et la restauration organisée par l'APE et le comité des fêtes de Villers...





GRUPE SCOLAIRE

E
N
F
A
N
C
E

E
T

J
E
U
N
E
S
S
E

La nouvelle rentrée scolaire 2025/2026 s'est effectuée malheureusement avec seulement 9 classes, la fermeture de la 10ème classe ayant été actée par l'Académie de l'Oise. Ceci entraîne par conséquent des effectifs plus chargés dans certains niveaux comme cette année en CM1 et en CM2...

Les élèves étaient cependant heureux de retrouver leurs camarades et leurs enseignants.



La commémoration de l'armistice 1918 a eu lieu le 11 novembre en présence d'un public nombreux avec la lecture des enfants sous les applaudissements des adultes venus braver les quelques gouttes de pluie...

Continuons d'honorer avec nos élèves ce devoir de mémoire si indispensable pour notre avenir !



Pour finir cette année 2025, nous avons donné rdv au Père Noël dans les écoles le jeudi 18 décembre comme chaque année pour la distribution des livres et des chocolats offerts par la Mairie de Villers pour tous les élèves.

C'est toujours un moment magique et féérique de se retrouver en cette période de Noël !



A Bientôt !



GT MOTORSPORT
reprogrammation moteur sur mesure



Willy
06 61 59 00 00

solution anti-pollution
gt.motorsport@yahoo.fr
facebook.com/gtmotorsport.beauvais
http://www.gt.motorsport.fr/

Impasse des Colombes
60340 VILLERS-SOUS-ST-LEU



**VILLERS
SOUS
ST LEU**

Lieu dit Sous Biscain,
Impasse des Colombes
À côté de Aldi

le kiosque à pizzas

03 60 02 44 31

AU BURGER
Artisan du Burger

SUR PLACE - A EMPORTER

**Ouvert 7/7
Midi et soir**

📞 03 44 24 08 98

Impasse des Colombes 60340 Villers sous St Leu
auburger.eatbu.com

📷 📱

MC PLOMBERIE CHAUFFAGE



Dépannage Installations
Entretien thermiques
Ramonage Et sanitaires

03 44 72 84 38
charles.micout@mcplomberiechauffage.fr



T.S. PLOMBICHAUFF60

Salle de Bain
Création, Rénovation
et Faïence

Chaudière
Installation, Entretien
et Réparation

Ramonage
Diverses Cheminées

Plomberie et Gaz
Entretien et Dépannage

Steeve TROCHET
06.34.67.50.99
trochetsteve@yahoo.fr

MY IT SERVICES

Services Informatiques
Assistance - Dépannage - Maintenance

Florent Roth
florent.roth@myitservices.fr

10 place Marguerite Moutier
60340 Villers sous Saint Leu
www.myitservices.fr

06 08 69 82 46



Charles SALINGUE
Entretiens espaces verts & petits bricolages
téléphone : 06.64.74.23.58
Courriel : charlessalingue@yahoo.fr

BRASSERIE PEPITOUF
Bières non filtrées et non pasteurisées



Pascal TRAPENARD
10 rue du château d'eau
60340 Villers-sous-Saint-Leu

📞 06 51 28 92 38
✉ brasserie.pepitouf@gmail.com



Melody des Mots
LECTRICE-CORRECTRICE

melodydesmots@outlook.com

VILLERS-SOUS-ST-LEU

VILLERS LAVAGE

Station de Lavage Auto
OUVERT 7J/7

**VOUS SOUHAITEZ VENDRE OU ACQUÉRIR UN BIEN ?
CONTACTEZ-MOI !!**

Aurélien Geerinck

0699798787
aurelien.geerinck@iadfrance.fr
Villers-Sous-Saint-Leu

VINCENT RUMIN
TAPISSIER DECORATEUR
Villiers sous st leu

[Insta: vincentrumin_tapissier](https://www.instagram.com/vincentrumin_tapissier)
rumin_tapissier@gmail.com
06.18.02.30.99
SIREN: 939293288

Vitra Clean nettoyage
06 35 58 83 00

Nettoyage vitres. Remise en état. Ménage commerçants. Cages d'escaliers. Sortie de poubelles.

[Mail: vitraclean.nettoyage@gmail.com](mailto:vitraclean.nettoyage@gmail.com)
N° SIRET : 82261038200019

Imprimerie Bédu

Studio P.A.O.
Impression offset
Impression numérique
Depuis 1951

**30, rue des Repas
60270 GOUVIEUX**

Tél. : 03 44 57 08 08

imprimerie.bedu@wanadoo.fr

ANNONCEZ LA COULEUR !

David BRECHARD
Conseiller en immobilier

0787733901
 david.brechard@iadfrance.fr
 Villers-sous-saint-leu (60)

iadfrance.fr

© DAVID BRECHARD, estataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculée au RNC de COMMISSION sous le numéro 133319411 (pour information de l'Etat), titulaire de la carte de démarchage immobilière pour le compte de la SAS IAD France SAS.

GILLES CARTIER
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

TÉLÉPHONE - INTERPHONIE - ALARMES
CONTRÔLE D'ACCÈS - RÉSEAUX INFORMATIQUES
4 A, rue des Près - 60400 PRECY SUR OISE

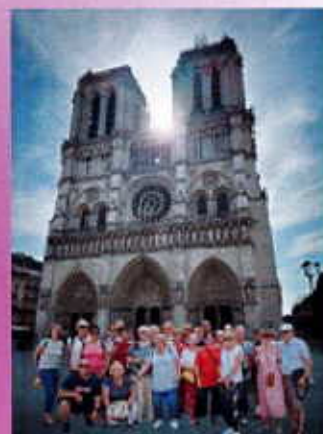
06 80 71 95 20



La vie au Foyer Rural de Villers sous Saint Leu

Au cœur du foyer rural, la vie associative est rythmée par des activités très diversifiées.

Nous proposons toujours les randonnées, la piscine, la gymnastique et la pétanque en toute convivialité et surtout pas dans la compétition et n'oublions pas, nos traditionnels repas à thème. Cette année notre voyage « rando-tourisme » nous a amené 1 semaine à Fouesnant.



*Une journée à Paris
La Cathédrale Notre Dame de Paris,
la Conciergerie et la Sainte Chapelle*

Cette saison, le bureau a voulu mettre l'accent sur plusieurs sorties culturelles qui ont rencontré un franc succès : La visite de Notre Dame de Paris ainsi que la Conciergerie et la Sainte Chapelle, 2 jours au Puy du Fou et, pas besoin d'aller bien loin pour découvrir les merveilles de notre région. Nous avons visité, les musées de la Pierre à Saint Maximin, de la nacre à Méru, la Brosserie de Saint Felix, la Clouterie de Creil, le Pavillon de Manse à Chantilly. Et quand l'occasion se présente, nous proposons d'aller assister à des spectacles et pièces de théâtre sur Compiègne.

L'implication du Président et de ses bénévoles a pour seul but de contribuer au bien-être collectif qui est au cœur de la philosophie de notre association

Le Président remercie tous les bénévoles qui répondent, toujours avec le même enthousiasme.

Nicole Couppez



École de Karaté de Villers-sous-Saint-Leu : une saison pleine d'énergie et de succès !

L'École de Karaté de Villers-sous-Saint-Leu connaît une belle dynamique cette année ! Notre jeune championne **Elyna**, catégorie **Pupilles**, a remporté la **Coupe de France Kata 2025**, offrant au club **son tout premier titre national** — une immense fierté pour l'ensemble de nos adhérents et encadrants.



Mais le karaté, c'est avant tout **une discipline accessible à tous**, quels que soient l'âge ou le niveau. Que vous souhaitiez pratiquer le **karaté traditionnel**, vous initier à la **compétition sportive**, ou découvrir le **Karaté Défense Training** (self-défense), notre club vous accueille dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Les entraînements ont lieu :

- **Lundi soir**
- **Mercredi soir**
- **Samedi matin**

Nouveauté cette saison : un cours de **Cardio Training**, ouvert à tous à partir de **12 ans**, chaque **samedi matin**, pour entretenir sa forme dans une ambiance dynamique !

Les **bienfaits du karaté** sont nombreux : amélioration de la **confiance en soi**, développement de la **concentration**, du **respect** et de la **forme physique**, tout en apprenant à se défendre et à canaliser son énergie.

- **Venez essayer !** Un **cours d'essai gratuit** est proposé à tous les nouveaux venus.

Inscriptions et informations : karatevillerssoussaintleu@gmail.com



Rails, Eclisses et Voies

**Chez Rails – Eclisses et Voies,
les trains roulent à nouveau**

Après une année d'interruption des circulations pour travaux, nos trains roulent à nouveau.

Nous avons travaillé sans relâche, tous les jeudis soir et souvent le samedi après-midi.

Sur notre circuit, la pièce la plus difficile à réaliser fut le pont mobile pour pouvoir accéder aux commandes situées au centre du réseau.

Les projets se sont succédés au gré des nombreuses idées de chacun. Pont roulant, pont tournant, pont basculant... C'est finalement un petit meuble bas sur roulettes qui nous a donné la solution.

Une fois habillé et décoré, il est devenu un superbe pont enjambant un canal. Et depuis, nos trains font le tour du circuit.

Il est donc enfin temps de remettre à jour notre projet, organiser des portes ouvertes dans notre local pour vous donner l'occasion de venir découvrir notre monde du modélisme ferroviaire. Nous prévoyons d'organiser ces portes ouvertes un samedi après-midi ou un dimanche après-midi à partir du mois de janvier 2026.

Si vous le souhaitez visiter nos installations lors de ces portes ouvertes, inscrivez-vous en nous contactant au 06.26.43.12.96 ou par mail : association-rev@sfr.fr

Vous pouvez également visiter notre site : <http://www.association-rev.fr/>





La rentrée 2025

Fidèles à notre club, vous êtes nombreuses et nombreux à vous réinscrire et cela nous fait chaud au cœur. Chaque année nous accueillons également de nouveaux adhérents, que nous espérons fidéliser pour continuer d'exister. Un grand merci à tous.

Les heures de cours restent identiques le mardi de 17h00 à 22h00 et le jeudi de 17h45 à 22h00. Toutes les informations sont sur notre site internet : judovillers.fr

Vous êtes plus de 1100 personnes à nous suivre sur Facebook : [Judo Villerssousstleu](https://www.facebook.com/JudoVillerssousstleu), où nous publions régulièrement nos actualités.

Modernisation du club

Nous avons décidé de moderniser notre logo, dont vous découvrez aujourd'hui sa publication. Nous le déploierons petit à petit sur les kimonos une fois les stocks écoulés. Des travaux de réfections de tapis muraux du dojo sont prévus en 2025 et 2026 et ils seront financés par notre club en accord avec la mairie.

Mobilisation dans le cadre d'octobre rose (recherche contre le cancer)

Le Judo Club de Villers-sous-Leu est passé au rose : Des ceintures roses ont été prêtées aux enfants judokas lors de leurs cours des 14 et 16 octobre 2025 et les désormais traditionnelles photos de groupe ont été prises.



Des cours exceptionnels au profit de la recherche contre le cancer du sein ont eu lieu du 20 au 22 octobre. Le Président du club et les membres du bureau sont heureux d'avoir remis un chèque de 156 € à l'Association Ruban Rose. Merci à tous pour votre participation et votre solidarité.

Tournoi de judo de la municipalité

Le 8 novembre, nous avons accueilli 130 enfants sur la journée. Malgré une mobilisation très faible cette année, nous avons passé un très bon moment, et nous remercions la municipalité de leur présence pour la remise des médailles aux enfants.



Appel à candidature pour le renouvellement du bureau judo

Après plus de 25 ans dans ce magnifique club, dont 12 ans en tant que président, je céderai mon mandat à notre AG de fin juin 2026. Nous recherchons dès à présent, non pas un président, mais des personnes souhaitant entrer dans le bureau, et qui décideront ensemble de la répartition des fonctions.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Le président
Arnaud LEDOUX



De nouveau au rendez-vous pour l'année scolaire 2025-2026, l'APE est heureuse de vous retrouver afin de continuer cette belle aventure tous ensemble.

Nous rappelons, que l'APE a pour objectif, d'organiser des actions afin de récolter des fonds qui seront ensuite offerts à nos écoles.

Lors de la première réunion des parents d'élèves qui a eu lieu le 7 novembre 2025, l'APE a eu le plaisir de remettre aux écoles de Villers sous Saint Leu, un chèque de 3000 euros, fruit, des différentes actions menées par l'association durant la dernière année scolaire.

Cette somme pourra servir par exemple, à l'achat de matériel pour les écoles et, ou aider à financer les sorties scolaires, mais aussi à soutenir tout simplement les projets du groupe scolaire.

Comme chaque année, nous tenons à remercier les parents et bénévoles toujours présents pour nous aider lors des différentes manifestations telles que la fête du boudin, la livraison des sapins, la fête des écoles... ainsi qu'aux gentilles cuisinières qui offrent de bons gâteaux pour que nous puissions les vendre sur notre stand.

L'APE tient à remercier également le comité des fêtes pour son aide concernant la restauration lors de la fête des écoles. Leur présence est essentielle car grâce à lui, les festivités peuvent perdurer en soirée.

Votre présence et votre contribution, permettent à l'association de vivre et ainsi, de laisser de beaux souvenirs à nos enfants.

Nous comptons plus que jamais sur vous et vous êtes les bienvenus à nos différentes réunions. Vos idées sont précieuses.

Vous pourrez retrouver les dates et les évènements sur notre Facebook !

Sur ces quelques mots, l'APE, vous souhaite à toutes et à tous de belles et heureuses fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2026, pour encore tant de beaux évènements à venir...

A très bientôt

Toute l'équipe de l'APE.



ASSOCIATION VIE LIBRE CREIL ET SES ENVIRONS


Notre association, fondée en 1953, a pour but de soutenir les malades alcooliques et souffrant d'autres addictions dans leur parcours de soin.

Nous répondons aux besoins des malades sur les villes aux alentours de Creil.

Des groupes de paroles se tiennent à 18 h 30 les 3 premiers jeudis du mois à Montataire (espace Elsa Triolet, 92 rue Anatole France) et le dernier jeudi du mois à Creil (salle des rencontres, 1 rue du Valois). Pendant ces rencontres, chacun peut s'exprimer librement et en toute discrétion.



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
M. Vincent Mongelluzzo, Président, au 06 70 00 01 75 ou
Mme Sylvie Heynderickx, trésorière, au 07 70 16 72 34

AU FIL DU TEMPS

Notre association s'adresse principalement aux toujours jeunes de plus de 60 ans. Notre association qui compte actuellement 29 adhérents, est, cette année encore, riche en prestations diverses et nous en sommes ravis. L'association Au Fil du Temps, a pour objectif de lutter contre l'isolement, d'échanger, de participer, de créer de la convivialité et des liens d'amitié.

Nous accueillons toute personne intéressée par nos valeurs et nos activités. N'hésitez plus à venir nous rendre visite.

Nous vous proposons, tout au long de l'année, deux après-midis par semaine :
Le Mardi et le Vendredi de 14 H 30 à 17 H 30.

Jeux de Société : Belote - Tarot - Burraco - Rummikub - Scrabble - Rami -
Triomino - 421 - Petit Loto - Crapette - Quirkle - Skyjo - Ski.bo - etc...

Mais aussi :

Activités Manuelles - Goûters - Chanter en s'amusant - Quiz -
Devinettes- Jeux de Réflexion - Sorties Culturelles - etc....

Venez pousser la porte de la Salle Michel BOTTAIS, nous serons heureux de vous accueillir, dans cette ancienne salle de classe, située au n° 15 de la rue de l'église.

Renseignements sur place ou par téléphone auprès de Michel Dordoigne :
Tel : 06 76 92 61 24. Site Internet : « aufildutemps.assoconnect.com »

Par ailleurs, lors de la Fête du Boudin, nous animons traditionnellement un stand. De nombreux candidats se sont initiés, cette année, à plusieurs jeux picards, tels que "Ferme ton Clapet", "Le Trou du Cochon", "Les Bâtonnets", "La Vague Aventure".





BOUGE

(un Corps)

BOUGE TON CORPS !!!! Notre association a pour objectifs de vous faire bouger en douceur et/ou en rythme, dans la **BONNE HUMEUR** et la **CONVIVIALITE** ! Nos deux **SUPER** professeurs et l'ambiance joyeuse et décontractée sont nos atouts. Vous avez envie d'apprendre ou de perfectionner les pas de salsa, de rock, ou de tango ? De faire de la gym tout en douceur ? Vous pouvez toujours vous inscrire ! Alors, n'hésitez pas à faire un cours d'essai, ou deux, vous serez accueilli avec grand plaisir.

**Débutant ou non !
Faites-vous plaisir, rejoignez-nous !!!!**

Nos cours sont donnés à la Salle Polyvalente :

GYM D'ENTRETIEN avec Yvette

Le mardi et le vendredi de 10H15 à 11H15

DANSE DE SALON avec Florian

Le mercredi de 19h30 à 20h30 pour la danse en ligne

Le mercredi de 20h30 à 21h30 pour la danse en couple



Vie de l'association

Les membres bénévoles du bureau :

Présidente : Julie BERNICOT

Trésorière : Stéphanie BRUIET

Secrétaire : Yvette ROSTANG



Comment nous contacter ?

Mme BERNICOT Julie, 64, rue des Jonquilles

60340 Villers-sous-Saint-Leu – 06 81 19 68 04

bougetoncorps60340@gmail.com , Facebook : @bougetoncorpsVillers



L'association ZAN'MI KA était au rendez-vous lors de cette retraite aux flambeaux pour divertir les jeunes et les moins jeunes villersois à l'occasion de la fête du boudin édition 2025, Merci beaucoup à la municipalité et aux bénévoles pour cette belle organisation.





L'année 2025 est passée à une vitesse folle, nous voilà déjà en 2026 !

Si on fait un petit bilan des actions du comité pour l'année écoulée, on peut dire qu'une fois de plus, nous avons eu la météo avec nous pour toutes les manifestations extérieures. On aurait juste apprécié quelques degrés de moins à la fête de la musique !

Après notre concours de belote en janvier, nous avons essayé de mobiliser le plus grand nombre de villersois pour la « course de la Jonquille » afin de récolter des kilomètres et des € pour la lutte contre le cancer : avec 25 marcheurs, nous avons totaliser 2105 km entre le 11 et le 23 mars !

En mai, nous avons créé le marché artisanal et saveurs du monde dans la cour du château avec 5 foodtrucks, 20 artisans et le duo Breff pour une ambiance musicale live ! A la vue de la forte fréquentation, il semble que cela vous ai plu, du coup, on renouvelle !

En juin, le 21, pour la fête de la musique, nous sommes restés dans la cour du château, et c'est le groupe Grape Hill qui est venu nous proposer son répertoire. La fréquentation a été plus faible qu'en 2024, mais cela s'explique par la chaleur caniculaire et la date : beaucoup de communes proposent aussi la fête de la musique ! 8 jours plus tard, à la demande de l'Association des Parents d'Elèves, nous assurons la restauration de la fête des écoles et c'est toujours un plaisir de participer à cette fête pour les enfants.

En octobre, évidemment, la fête du boudin, 29ème anniversaire, nous occupe fortement. Nous vous savons attachés à cette fête et le succès fut très populaire ! Malgré des quantités supérieures aux années précédentes, nous n'avons pas pu satisfaire tous les clients, nous ferons mieux cette année. Pour changer d'animation, c'est le duo POPACOO'S qui est venu chanter et vous avez apprécié la qualité de leur prestation.

En fin d'année, notre marché de Noël semble ancré dans vos habitudes, et nous en sommes ravis ! Encore 27 exposants, des animations et des jeux pour les enfants avec la nombreuse équipe de l'ILEP, des photos avec le père Noël offertes aux villersois et une restauration que nous avons fait évoluer et qui semble vous avoir plu. Promis, pour 2026, on améliore l'attente !

Nous avons terminé avec la tournée du père Noël avec sa calèche, le cheval et le cortège de personnages. Près de 6h00 de marche, plus et 10 km et 125 enfants heureux avec la banane jusqu'aux oreilles de cette « visite surprise »

Vous souhaitez rejoindre le collectif pour une manifestation déjà en place ou pour lancer une nouvelle action, nous serons heureux de vous accueillir. Contact en mairie ou par mail à comitedesfetes.vssl@gmail.com





V
I
L
L
E
R
S



KRAV MAGA **IMPACT SYSTEM**

A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E

Porté par une équipe passionnée, des pratiquants impliqués et une belle dynamique de groupe, le club de Krav Maga et de KMIX-MMA continue de grandir. Le cours de KMIX-MMA à Villers-sous-Saint-Leu compte de plus en plus de participants. Pendant 2h, les pratiquants profitent du superbe dojo pour travailler technique, cardio et mental.

Après GregMMA, Nicolas Ott, Thomas Loubersanes ou même Salahdine Parnasse la saison dernière, le club a eu l'immense honneur d'accueillir Jean-Charles Skarbowsky, ancien champion de Muay Thaï et figure incontournable du ring, pour un stage exceptionnel.

Le prochain stage aura lieu à Villers-sous-Saint-Leu le 24 janvier avec Farès Ziam - Smile Killer, athlète UFC, combattant explosif et véritable étoile montante française de l'organisation dans la catégorie lightweights.



Fort d'une première saison de compétition réussie la saison dernière avec des podiums à l'échelle nationale (parmi les podiums des combattants : une 1ère place pour Tony en Coupe de France en vétéran +92 kg, une troisième place pour Eric en Championnat de France en Senior -85 kg et 3 médailles de bronze), le KMIS repart plus déterminé que jamais. L'objectif est clair : poursuivre la progression et viser toujours plus haut, avec en ligne de mire de nouveaux podiums et une montée en puissance collective.

Un grand merci à tous ceux qui font vivre le club : coaches, dirigeants, bénévoles et adhérents. L'aventure ne fait que commencer, et elle s'annonce prometteuse !





PÉTANQUE

Toute l'actualité du Club Pétanque de Villers-sous-Saint-Leu ... 2025... une année de transition !

Cette année, comme pour la précédente, les activités du Club se sont déroulées à un rythme soutenu. La saison, démarrée début février s'est achevée fin novembre.

En 2025 : le Club a enregistré 53 licenciés et 17 membres - soit : 70 personnes qui pratiquent la pétanque régulièrement dans nos installations. Ces chiffres sont en légère baisse par rapport à 2024.

Concernant la direction du Club, nous avons enregistré les démissions du vice-président, puis du président. Les élus encore en place ont dû faire face à ces événements et ont réussi à y palier en remplaçant provisoirement ces deux personnes.

Nous avons organisé plusieurs concours au **Club Pétanque de Villers-sous-Saint-Leu** dont deux grands prix. Ces manifestations ont été réalisées grâce à la présence des bénévoles du Club et à l'intervention des équipes de la Mairie que les dirigeants remercient une nouvelle fois par ces lignes.

Le bouchon d'honneur sénior a été remporté par John Bridoux, celui des vétérans par Carlos Gomes et chez les féminines la victoire est revenue à Jorane Cazier.

Sur un plan strictement sportif, le Club avait engagé 4 équipes dans les compétitions en collectif.

- L'Equipe sénior A a su conserver sa place dans le championnat régional.
- L'équipe vétéran A obtient le titre de vice-championne de l'Oise.
- L'équipe vétéran B évoluera en 2026 en première division.
- L'équipe féminine est rétrogradée en championnat départemental.

Le 29 novembre, l'USVP a organisé pour la cinquième fois, à la Salle Polyvalente de la commune, un Grand Loto qui a réuni 300 personnes dans une ambiance conviviale et chaleureuse...

L'équipe vétéran A (en gris) et une image du loto



Revenons à Villers et n'oublions pas que sur le terrain municipal, c'est toujours grâce à la fervente passion de tous les membres, que le Club de Pétanque de Villers-sous-Saint-Leu continue à vivre, dans l'amitié et le partage.

Chaque jour, de 16 heures à 20 heures, le Club est ouvert et accueille tous ceux, licenciés et membres, qui souhaitent passer un moment de détente placé sous le signe du sport et de la distraction !

Pour toute information :
Par téléphone au 06 62 07 84 82
Par mail à philippe.porteneuve@bbox.fr



Retour sur notre organisation du Grand Prix de la Fête du Boudin le 12 octobre matin.

Sous un ciel bleu et ensoleillé, 35 coureurs de catégorie Open 2, 3 et Access ont avalé à vitesse grand V les 84 Kms de l'épreuve.

Même si nous aurions espéré un peu plus de participants, le spectacle a été, comme les habitants de Villers, à la hauteur de l'évènement.

La victoire est revenue au solide coureur de Lagny sur Marne Hugo Watremez. Nos sociétaires ont quant à eux remporté la victoire par équipe grâce à la 4ème et 5ème place de Etienne et Lilian.

Merci à la municipalité et à Philippe Drouin pour l'aide à l'organisation.

Nous vous donnons rendez-vous pour la seconde édition en octobre 2026.

Merci

Frédéric Simon



LES GODILLOTS VILLERSOIS

Nous nous retrouvons les dimanches matin de septembre à fin juin à 8h00 et 8h30, et les mercredis à 14h00 pour une randonnée établie dans un périmètre de 20 km dans le sud Oise.

Nos adhérents ont aussi la possibilité de pratiquer la marche nordique les jeudis et samedis après midi.

Un séjour d'une semaine a été organisé courant janvier durant lequel nous nous sommes rendus à Ramonchamp pour des randonnées en raquettes. Des guides nous ont fait découvrir la belle forêt des Vosges.

Le samedi 6 septembre, nous avons participé au forum des associations à la salle polyvalente.

Le 12 octobre pour "la fête du boudin", nous avons tenu le stand du lancer de pantoufle ainsi que des jeux d'adresse.

Le dimanche 6 avril, nous avons organisé notre rando les "Lacets des Godillots". 5 parcours fléchés étaient proposés autour de Villers et dans le bois St Michel.

A ce sujet, nous espérons vous voir nombreux, le 5 avril 2026 pour notre 19ème organisation.

Au mois de juin, nous avons passé un week-end dans l'Avesnois.

Nous souhaitons à tous les Villersois et Villersaises une très bonne année 2026.

Pour tous renseignements 06.71.14.18.54





Les Rencontres Culturelles

Le 28 septembre, notre sortie annuelle culturelle conduite par Elise GAUTHEROT, nous a amené en co-voiturage à Chantilly avec un peu plus d'une quinzaine de personnes. Pour commencer, c'est un rendez-vous au restaurant "Vertugadin" pour un déjeuner sympathique.

Puis vers 14h30, Une visite guidée du pavillon de Manse où nous est contée l'histoire de Chantilly, les fontaines et les cascades disparues du XVIIIème siècle, à la blanchisserie mécanisée fermée en 1970. Et vers 16h une animation crème chantilly avec la confrérie des chevaliers fouetteurs. Une démonstration suivie d'une dégustation.

La soirée Jeux d'antan du 15 novembre

24 personnes ont joué le jeu de retourner à l'école avec sérieux et dans la bonne humeur.

Sous l'œil sévère de notre institutrice (Eliane), du directeur (Bernard) et de la surveillante (Ingrid), nous avons travaillé l'orthographe, le calcul, résolu des problèmes de logique, chanté et bien joué à la récré !!! Et bien sûr, un repas copieux et sympathique nous été servi pour finir agréablement la soirée.

Nos activités prévues au premier semestre 2026

Samedi 17 janvier 2026 salle Blaby à 18h: **Assemblée Générale de l'association**
Samedi 7 février 2026 salle polyvalente: **Pour les 40 ans de l'association**, nous vous présenterons un spectacle "musique et théâtre"

La partie musicale sera assurée par le "Grand Big Band de Montataire" et la partie théâtrale par la troupe des Rencontres Culturelles.

Samedis 14 & 21 mars 2026 salle polyvalente: la **soirée théâtre** vous propose "Toqué ... avant d'entrer" une comédie en trois actes de François SCHARRE.

En attendant, les Rencontres Culturelles vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et avec tous leurs meilleurs vœux pour 2026.

Contact : 03 44 56 32 35

Président : B. ROTH





ÉVOLUDANSE

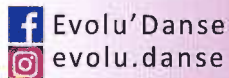
Samedi 4 octobre dernier, près de 250 personnes sont venues applaudir les danseuses de notre association lors de notre gala annuel ! 40 danseuses, enfants, adolescentes et adultes ont partagé la scène pour ce beau moment d'expression corporelle, de danse et de mise en scène, fruit du travail d'une année de cours.

Et que de belles émotions partagées : une joyeuse nostalgie grâce à un tableau dédié aux années 70, de la poésie avec le tableau « Sur les bancs de l'école » regroupant tous les enfants de la troupe et un moment hors du temps avec le tableau contemporain spécial Octobre Rose.

Un public chaleureux était au rendez-vous, les danseuses ont eu la tête dans les étoiles et les cours ont repris pour vous préparer un nouveau spectacle haut en couleurs et en émotions fin 2026 !

Pour tout contact : Cindy BELLEC, présidente de l'association au 06.26.54.74.42

N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux !



ASSOCIATION YOGA "ÊTRE"

Notre Association propose deux séances hebdomadaires de Yoga pour adultes dans la salle Blaby ou dans le parc du Château au printemps lorsque la météo le permet.

Isabelle Marquet, diplômée de l'Ecole Française de Yoga nous fait progresser dans un rythme alterné de postures et de repos où rien n'est forcé. La pratique se construit dans la synchronisation des souffles et du mouvement, avec douceur, mais aussi avec la rigueur nécessaire pour dénouer les tensions et permettre à chacun de vivre pleinement le moment présent.

Isabelle MARQUET, diplômée de l'Ecole Française de Yoga - Tél : 06 30 13 39 80



Lundi et/ou Mardi de 18h30 à 20h00





PÊCHE

Fin de saison, AAPPMA PVGSLCM, que dire, la société de pêche possède des pêcheurs de talent international 2019 et 2023 HELIA LECLERC CHAMPIONNE DU MONDE INDIVIDUELLE ET EQUIPE DE France 4 MEDAILLES en OR... ADAMSKI DENIS médaille de bronze mondial FEEDER 2025. CHAMPIONNAT de France 2025, l'équipe SENSAS 28 composée à 80% de pêcheurs de l'AAPPMA a pris la 2e marche du podium national clubs feeder et se trouve qualifiée pour les mondiaux clubs 2026 en CROATIE. CHAMPIONNAT de France feeder CATHELIN CHRISTOPHE VICE CHAMPION de France 2025 CAPITAINE équipe de France masters et membre de l'équipe de France seniors. DEFROCOURT OLIVIER a décroché un titre de champion de France 2e division feeder. CHAMPIONNAT Hauts de France Vétérans HAVERBEKE JEAN-LUC CHAMPION comme l'an passé ainsi que la 2e place individuelle à la coupe de France comme en 2024 aussi. Championnat de l'Oise 2025 le club a pris les 5 premières places du classement carton plein. Coupe de France feeder masters 2025 SAUSSOIS 12e CANUET 18e. Épreuves AAPPMA sur la saison 2025 concours du Mardi HAVERBEKE JEAN-LUC VAINQUEUR. Concours coup truites et plombée vainqueur CANUET CHRISTIAN.

Nous avons participé à la traditionnelle fête du boudin avec toujours le plaisir de faire prendre et remettre à l'eau, de jolis poissons, et des pêcheurs de 4 à 75 ans, heureux. Hein Julia.

Merci à la municipalité pour les différentes aides, l'AAPPMA reconnaissante.

Le président CANUET CHRISTIAN



V
I
E

A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E



Le club de Tennis de notre commune connaît une fréquentation stable, un peu moins de 90 adhérents et participe aux différentes animations proposées par la municipalité (forum, fête du boudin, ...).

Les infrastructures dont nous sommes dotés (salle polyvalente et courts extérieurs près du stade) permettent de vous proposer les espaces et créneaux horaires nécessaires à la pratique du tennis.

Notre éducatrice est titulaire d'un brevet d'Etat du second degré et sera heureuse de vous accueillir pour :

- « Ecole de baby tennis » pour les tout petits à partir de 4 ans
- Cours enfants et adolescents de 6 ans à 17 ans
- Cours adultes Féminins et Masculins

Nous participons aux championnats départementaux, organisons un Tournoi interne (adultes et enfants) ainsi qu'une Animation tennis fluo.

Le bureau de l'U.S.V.T sera heureux de vous accueillir et de vous renseigner, n'hésitez pas !

La densité de personnes présentes lors de l'assemblée générale du mois de juin témoigne cette année encore de l'intérêt que portent les adhérents à leur club.

Vous pourrez également obtenir toutes les informations sur notre site web <https://usvtblog.wordpress.com/>, celui de la mairie et sur les affiches présentes à la salle polyvalente.

Le président de l'Union Sportive Villersoise de Tennis
Laurent NACRY





La cure de jouvence pour le tennis de table à Villers



Cette année encore, l'ESMSLV Tennis de Table s'illustre dans bien des domaines. Après le succès de sa 10e brocante en août dernier, le club a redémarré la saison sportive 2025/2026 sur les chapeaux de roue avec pas moins de 7 équipes inscrites en championnat.

Et parmi ces 7 équipes, 2 jouent les premiers rôles en championnat jeunes Division 1, le gratin du ping du Département. Une fierté pour l'ESMSLVTT qui se voit récompensée de ses efforts en matière de formation en s'appuyant sur une politique jeunes entamée voilà maintenant quatre ans.

Aujourd'hui, l'ESMSLVTT compte plus de 70 licenciés dont 25 jeunes qui profitent de trois créneaux d'entraînements par semaine, encadrés par notre entraîneur diplômé d'état (Mickaël) et de notre animateur club (David).

Depuis deux ans également, preuve en est de l'implication de l'Association auprès des plus jeunes, et avec l'aide précieuse de la Mairie de Villers, l'ESMSLV Tennis de Table propose 5 séances d'initiation aux CM2 de l'école Jean Monnet.

Jeunes, moins jeunes, chacun y trouve son compte au sein du club de tennis de table de Villers. Si vous êtes intéressés pour venir taper la balle en famille ou entre amis, n'hésitez pas à nous contacter par mail correspondant.esmslvtt@gmail.com ou à venir nous rencontrer le mercredi soir à la Salle Polyvalente.

<https://esmslvtt.fr/>

<https://www.facebook.com/share/12A1w3ahm/>





Mémoire et Avenir Citoyen

Ancrée localement et tournée vers la jeunesse, notre association « Mémoire et Avenir Citoyen » a pour vocation d'honorer nos anciens en transmettant leur mémoire aux jeunes générations.

Ainsi, depuis plusieurs années, nos jeunes porte-drapeaux participent fièrement aux cérémonies républicaines organisées à Villers sous Saint Leu, mais aussi dans les communes alentours.

Dans le tumulte que nous traversons et face à une jeunesse parfois en manque de repères mais en quête d'absolu, l'idéal de paix et de liberté âprement défendu par nos anciens constitue une inépuisable source d'inspiration, de force et de courage pour relever la tête et faire face aux événements actuels.

Ce travail de mémoire que nous menons à l'aune de nos valeurs républicaines constitue désormais plus qu'un devoir, mais une nécessité.

La devise que nous avons retenue il y a de ça quelques années "**Si tu veux la paix, perpétue la mémoire**" trouve aujourd'hui plus que jamais sa pleine signification.

C'est pourquoi, notre association est ouverte à toute personne s'inscrivant dans cet idéal de paix et de liberté que nous aurons toujours à cœur de transmettre et par tous temps.

N'hésitez pas, rejoignez-nous.

L'équipe de "Mémoire et Avenir Citoyen"





**Le football à Villers :
une passion qui prend de l'ampleur !**

Féminines

Villers ouvre grand ses portes aux jeunes footballeuses ! Collégiennes et lycéennes, venez rejoindre la section féminine et évoluer dans les catégories U15F et U18F.

Des entraînements dynamiques : tous les mardis et jeudis de 18h15 à 19h45 au stade de Villers.

Une ambiance conviviale et motivante pour progresser tout en prenant du plaisir.

Des compétitions variées : football extérieur et futsal en hiver pour vivre des expériences **uniques**.



Venez partager votre passion, faire de belles rencontres et vivre l'esprit d'équipe !



Vétérans

Nos vétérans font vivre le football avec enthousiasme et convivialité. Chaque rencontre est un moment de partage et de plaisir, où l'esprit d'équipe prime.

Nous recrutons ! Si vous aimez le ballon rond et la bonne humeur, rejoignez notre groupe pour renforcer les effectifs et continuer cette belle aventure.

Merci à nos Coachs et Dirigeants

Un immense merci à Antony F, Ibrahima T, Cédric F, Malik G ainsi qu'à nos dirigeants pour leur implication et leur dévouement. Grâce à eux, le football à Villers continue de grandir et de rassembler !

Contact : Paolo C : 07 84 07 66 12 - Cédric C : 06 30 24 77 36

REMUE-MÉNINGES

Venez nous rejoindre dans une ambiance conviviale et chaleureuse au club "remue-méninges villersois".

Jeux de lettres et de réflexions genre « mot de passe » ou « pyramide ».

L'humour est bienvenu

Chaque lundi à partir de 14 h00

Salle BOTTAIS ancienne école rez de chaussée

Renseignement M. Coquillard

tel: 03 44 56 31 91 ou Portable 06 14 68 56 17

V
I
E

A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E



F
Ê
T
E
S

E
T

C
É
R
É
M
O
N
I
E
S

RETOUR SUR LE REPAS DE NOS AÎNÉS

Le repas de nos aînés a eu lieu le 22 mars 2025 sur le thème "Western", animé par l'orchestre de Pascal Solal. Deux groupes de danseurs "Texas Dancers d'Andeville" et "Le Coyote Country Club" sont venus faire une démonstration de danse en ligne et faire participer les invités. Une fois de plus, tout le monde a passé une superbe après-midi.





RETOUR SUR LE REPAS DE NOS AÎNÉS

FÊTES
ET
CÉRÉMONIES





F
Ê
T
E
S

E
T

C
É
R
É
M
O
N
I
E
S

FÊTE DU BOUDIN

La fête du boudin a eu lieu le week-end du 10 au 12 octobre 2025. La retraite aux flambeaux a ouvert les festivités du week-end. Le samedi la pétanque organisait son traditionnel concours de pétanque et le dimanche un concours de pêche avait lieu dans le parc du château. Cette année Sud Oise Cyclisme a organisé un Grand Prix le dimanche matin avec 35 coureurs qui ont participé aux 84 kms de l'épreuve. Le comité des fêtes gérait la restauration et la distribution du boudin. Les associations proposaient différentes animations, sans oublier les balades à poney et la participation de l'ILEP avec les jeux gonflables. Un duo de musiciens est venu animé cet après-midi.



HALLOWEEN

Cette année, la mairie a organisé une soirée d'Halloween à destination des enfants de la commune. Les inscriptions ont été rapidement complètes, avec une soixantaine de participants âgés de 6 à 15 ans, répartis en trois groupes. Deux élues ont animé l'événement en racontant des histoires mystérieuses dans une aile du château, créant une ambiance à la fois immersive et effrayante.





NOËL

F
Ê
T
E
S

E
T

C
É
R
É
M
O
N
I
E
S

Marché de Noël

Le marché de Noël s'est tenu le vendredi 28 novembre de 17h à 22h dans la salle Polyvalente. Encore une belle réussite avec beaucoup de visiteurs grâce à nos exposants et l'ILEP qui a proposé de nombreux ateliers aux enfants. Cette année le Comité des Fêtes a offert des photos aux Villersois grâce au service de Georges Ferreira, photographe professionnel.



Colis des séniors

Nos séniors sont venus en Mairie récupérer leur colis dans la matinée du 6 décembre. L'occasion de partager un moment convivial en prenant le temps de discuter avec les élus et les villersois.



Tournée du Père-Noël

Le Père-Noël a effectué sa tournée le 13 décembre pour distribuer des cadeaux aux enfants de la commune avec un nouveau personnage "Stitch" qui a complété son équipe pour le plus grand plaisir des petits et des grands.





NAISSANCE

Ils sont nés

CANDELLARI Naël né le 21 février 2025
MOREAU Amelya née le 11 mars 2025
MICOUT Malouna née le 03 avril 2025
LIÈVEQUIN Timothé né le 12 avril 2025
OUWEIK Rym née le 21 août 2025
SEEL Léo né le 25 août 2025
ACEITUNO BLERREAU Elyno né le 16 octobre 2025
DA SILVA BETANCUR Adelyna née le 27 novembre 2025
DIOGO FERREIRA WISS William né le 15 décembre 2025

MARIAGE

Ils se sont unis

DAMOY Gilles et CHAGNON Christelle le 14 juin 2025
GOUDOU Sébastien et PADÉ Sophie le 14 juin 2025
GROUT Axel et MENDES Katia le 13 septembre 2025
CARTIER Gilles et ATTIWOUA Josephine le 27 septembre 2025
MADURGA Robin et QUINTIN Cécile le 04 octobre 2025
FRANC Adrien et GOMES Célia le 11 octobre 2025
KERVADEC Yann et BASTIEN Tiphaine le 18 octobre 2025





DÉCÈS

Ils nous ont quittés

MOUTON Jacques décédé le 26 décembre 2024 dans sa 93^{ème} année

DUPUIS Michel décédé le 12 avril 2025 dans sa 81^{ème} année

LE POULLEN Claude décédé le 16 avril 2025 dans sa 81^{ème} année

CARLIER Françoise décédée le 05 juin 2025 dans sa 75^{ème} année

BELLA née AUPET Marie-Louise décédée le 16 juin 2025 dans sa 89^{ème} année

CAVILLON née DEBACQ Lydie décédée le 11 juin 2025 dans sa 64^{ème} année

FERREIRA VIEIRA Manuel décédé le 02 juillet 2025 dans sa 60^{ème} année

BOREY-FOULT Jean-Gabriel décédé le 25 août 2025 dans sa 75^{ème} année

DISSAUX Jean décédé le 29 août 2025 dans sa 80^{ème} année

FAURE Claude décédé le 28 août 2025 dans sa 79^{ème} année

LHONEUX Daniel décédé le 08 octobre 2025 dans sa 93^{ème} année

FUENTE Roger décédé le 26 octobre 2025 dans sa 76^{ème} année

HAMONIER Guy décédé le 26 octobre 2025 dans sa 88^{ème} année

BARTEK née DELFORGE Denise décédée le 09 novembre 2025 dans sa 88^{ème} année

LESCARCELLE née RAGONEAU Danielle décédée le 27 novembre 2025 dans sa 77^{ème} année





TRIBUNE LIBRE

T
R
I
B
U
N
E

L
I
B
R
E

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

En cette fin de mandature, notre équipe Une Nouvelle Dynamique souhaite vous adresser un message sincère et chaleureux. Dans un contexte national et international parfois tendu, notre commune a choisi la voie de la sérénité et de la cohésion. Villers-Sous-Saint-Leu a continué d'avancer, portée par l'esprit de solidarité qui nous rassemble.

L'ouverture du parc du château est devenue un lieu apprécié de détente et de rencontre. La maison de santé pluriprofessionnelle, en construction, répondra dès 2026 à un besoin essentiel d'accès aux soins. La mise en place progressive de la police municipale, ainsi que la création de la Réserve Communale de Sécurité Civile, contribue à un cadre de vie plus serein.

Notre vie culturelle et associative joue un rôle précieux. Nous tenons à saluer l'engagement du comité des fêtes, fidèle reflet de l'implication des habitants dans la vie de notre communauté.

Les investissements engagés depuis 2020 nous permettent de maintenir des finances stables malgré un contexte économique difficile. Les efforts réalisés en matière d'économies d'énergie renforcent cette solidité et préparent l'avenir.

La restauration du portail du château sera un moment fédérateur autour d'un symbole partagé.

À l'approche des élections de 2026, nous mesurons le chemin parcouru durant ce premier mandat. Nous avons agi avec sérieux, proximité et sens des responsabilités, guidés par l'intérêt général.

Merci pour la confiance que vous nous avez accordée. Nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour l'année 2026.

VILLERS SOLIDAIRE

Chèr(e)s Villersois(es)

Alerte sur l'eau potable : Notre réseau alimente Blaincourt, Précy, Saint Leu d'Esserent et Villers, prestataire SUEZ, responsable des installations Creil Sud Oise. Depuis notre intégration à la CCThelloise, le prix de l'eau a presque doublé. Devrions nous gérer notre approvisionnement en eau potable avec Creil Sud Oise ? **La qualité de l'eau est-elle meilleure ?** Nous avons un classement « Eau de qualité insuffisante » dû aux dépassements réguliers de la limite réglementaire, provoqués par la pollution aux pesticides d'une agriculture intensive. Différentes études officielles nous alertent aussi sur la présence d'autres polluants comme les PFAS. **Agir ensemble :** Élus et habitants des communes concernées doivent se mobiliser pour obtenir l'arrêt définitif des épandages chimiques au-dessus des champs captants. Cela a été fait dans de nombreuses communes en concertation avec les agriculteurs, un premier pas vers la gestion publique de l'eau permettant de réinvestir les excédents dans la modernisation du réseau, la qualité de l'eau et le maintien de tarifs réduits. Nous vous souhaitons une heureuse année 2026, pensons à préserver notre environnement.

Ce qui décime les insectes finit dans nos assiettes.

Ce qui pollue les rivières atterrit dans nos verres.

Les élus de Villers Solidaire : Pascal Carrasco, Jacques Pornon villerssolidaire@gmail.com

BIEN VIVRE A VILLERS

Chères Villersaises,
chers Villersois

Une mandature va s'achever.

Nos actuels élus représentant « Bien vivre à Villers » ont œuvré et défendu l'héritage de notre regretté Maire Mr Jacques PINSSON.

Durant ces six années nous avons été vigilants et attentifs au développement des projets et à la bonne gestion de la commune.

Nous espérons aussi que malgré la situation très préoccupante des finances de notre pays, les projets en cours pour l'aménagement de la maison de santé pluriprofessionnelle au sein du château tiendront leurs promesses.

Nous lançons un message à la raison et la solidarité pour l'année 2026 dont notre nation a fort besoin au-delà des clivages partisans.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous bonheur, santé et joie pour cette nouvelle année 2026



**KGRS
SHOP**

**PRÊT À PORTER
ENFANT 4-14 ANS**



[HTTPS://KGRS-SHOP.COM](https://kgrs-shop.com)



6bis, rue de l'église
Tel: 03.44.25.00.56
@: cleantech60@yahoo.fr



CLEANTECH

*Dépannage électrique : installation et mise aux normes,
Dépannage serrurerie,
Travaux de finition : plâtrerie, peinture,
Plomberie et installation sanitaire, carrelage
Réfection de salle de bain, installation cuisine,
Travaux de recherche de fuite
Travaux de remise en état après sinistre*

Fintaé.
Julie LE ROY
Experte-Comptable et Fondatrice

+33(0) 6 10 92 63 94
@ j.leroy@fintae.fr
<https://fintae.fr>



Fintaé.
EXPERTISE COMPTABLE

PROTHÉSISTE ONGULAIRE - ESTHÉTICIENNE

Flora **AILS**

Du mardi au samedi de 9h à 19H BEAUTY & NAILS

07 82 35 11 68

Studio privé sur rendez-vous
Villers sous saint leu, 60340

PRISE DE RENDEZ VOUS SUR PLANITY






@floraails




Mon Secret
Beauté

Votre institut de beauté spécialiste de la peau & du regard au cœur du village.

Découvrez l'ensemble de nos prestations sur Planity, et pour plus de simplicité, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne 7j/7 et 24H/24, pour nous contacter au **0344275145**.

www.mon-secret-beaute-institut.fr

03.44.27.51.45

10 Place Marguerite Moutier - 60340 Villers-sous-Saint Leu

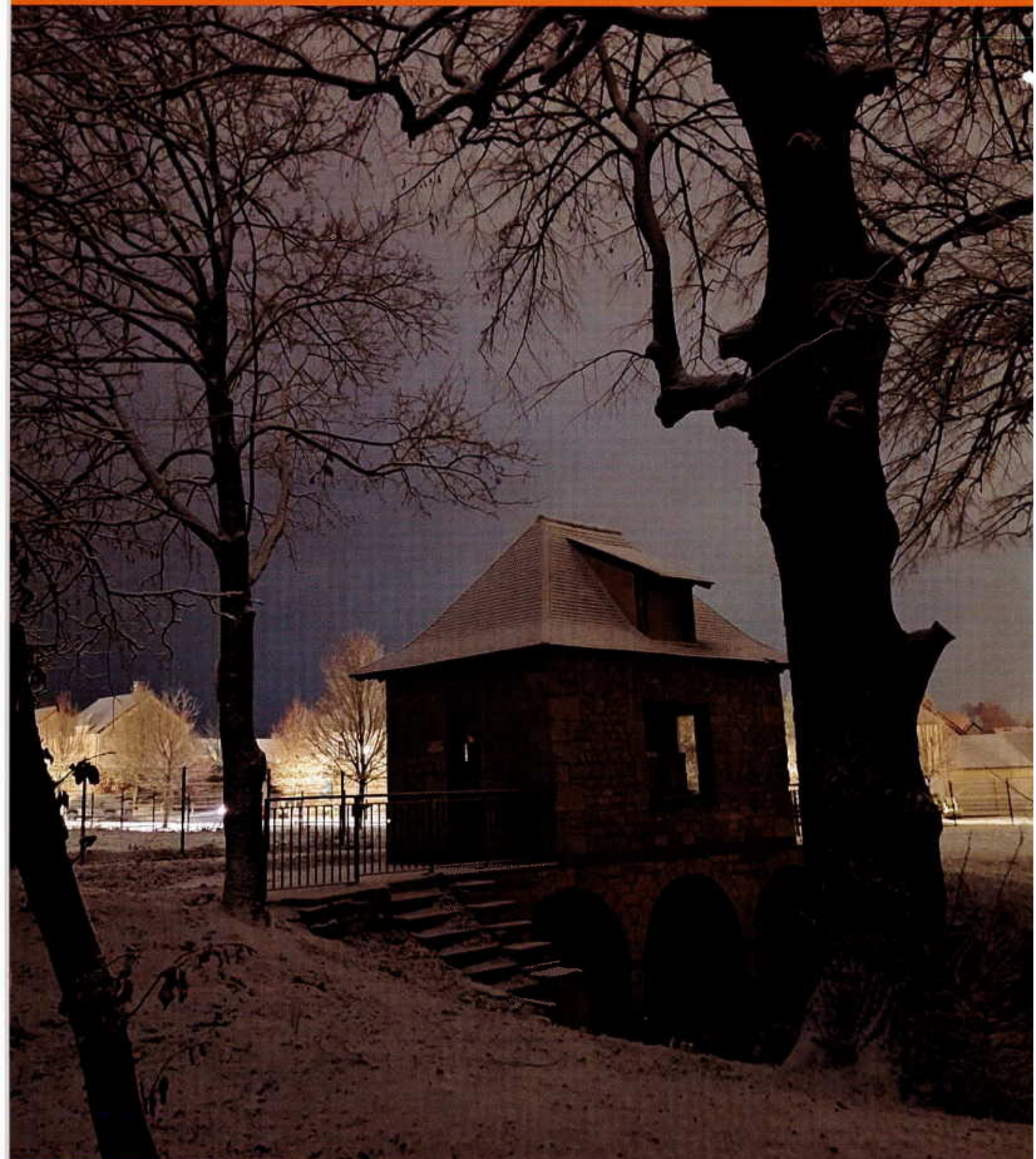
Mairie de Villers-sous-Saint-Leu

28 rue de l'église

60340 VILLERS-SOUS-SAINT-LEU

Tél. 03 44 56 31 25

dgs@villerssoussaintleu.fr



www.villerssoussaintleu.fr
www.facebook.com/mairievillerssoussaintleu